

24<sup>e</sup> ANNÉE

SEPTEMBRE 1902

No 1

4469 1413  
558

---

---

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

---

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef

---



HONORABLE AMEDEV ROBITAILLE

SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

## VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

*L'Enseignement Primaire* entre aujourd'hui dans sa vingt-quatrième année d'existence.

Après vingt-trois ans d'un labeur ardu, après avoir traversé des jours d'épreuves, et, aussi, après avoir reçu la récompense due au travail persévérant, notre revue envisage l'avenir avec plus de confiance que jamais.

Fort de l'appui sérieux que le gouvernement de notre province veut bien nous accorder, nous entreprenons la nouvelle année scolaire d'un pas ferme et léger. Le contrat passé l'année dernière entre le Secrétaire de la province et le directeur de *L'Enseignement Primaire*, assure à notre revue la stabilité nécessaire à toute œuvre sérieuse. Nous profitons de la présente occasion pour remercier les autorités de la confiance qu'elles ont bien voulu reposer en nous.

L'avenir de *L'Enseignement Primaire* est assuré jusqu'au 1er septembre 1906. C'est dire que nous redoublerons d'efforts pour nous rendre digne de plus en plus de la haute mission que l'on veut bien nous confier. Et afin de pouvoir nous consacrer plus que jamais à la direction de la revue, nous avons abandonné une foule de travaux, bien que touchant directement aux choses de l'éducation, qui absorbaient plusieurs heures de nos loisirs chaque semaine.

Nos cours de l'Ecole normale et notre revue, voilà les deux champs d'action où désormais nous dépenserons notre activité.

Comme par les années passées, *L'Enseignement Primaire* conservera son caractère pratique. Nous continuerons aussi à fournir à nos lecteurs tous les documents scolaires qui, plus tard, formeront les annales pédagogiques de la province.

Nous maintenons les divisions de la revue, à savoir :

I. **Pédagogie** : Articles, études, reproduction concernant toutes les questions relatives à l'éducation et à la pédagogie théorique. Notre chronique, intitulée : *Tribune pédagogique*, sera continuée. Nous faisons connaître, là, en résumé, le mouvement méthodologique à l'étranger.

II. **Documents scolaires** : Dans cette partie, nous groupons les procès-verbaux du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ; les rapports, discours et circulaires du Surintendant ; les comptes-rendus des réunions des instituteurs de Québec et de Montréal et ceux des conventions diocésaines d'institutrices qui ont lieu annuellement ; la liste des élèves des Ecoles normales qui obtiennent leur brevet de capacité, ainsi que la liste des diplômés par le Bureau central des examinateurs catholiques ; etc.

III. **Méthodologie** : Ici nous fournissons aux instituteurs des modèles de leçons et des études pratiques sur les diverses branches du programme

scolaire. Les conférences données par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant, seront publiées dans la Méthodologie.

**IV. Enseignement pratique :** Cette partie est peut-être la plus utile aux membres du corps enseignant. Nous leur fournissons des *devoirs*, des *leçons*, des *problèmes* et autres documents propres à faciliter la tâche quotidienne. Cette partie pratique rend de réels services aux institutrices qui vivent pour la plupart loin des centres. C'est une véritable source de renseignements que nous leur offrons chaque mois. Dans ces devoirs et ces leçons, que nous donnons aussi nombreux que possible, nous nous efforçons d'y faire vibrer le sentiment patriotique et le sentiment religieux, qui, heureusement, chez nous, se confondent en un seul.

**V. Le Cabinet de l'instituteur :** On se le rappelle, c'est dans ce coin que nous accumulons, autant que l'espace nous le permet, tout ce qui peut instruire et intéresser nos lecteurs. La *revue mensuelle* des principaux événements, une *chronique scolaire* des faits intéressant particulièrement les éducateurs, des reproductions littéraires, scientifiques et religieuses, un peu de bibliographie : voilà ce qui forme le cabinet de l'instituteur.

Notre programme est complet. Le réaliser aussi parfaitement que possible, voilà notre rêve !

A tout événement, nous avons la conviction d'avoir, jusqu'ici, accompli notre tâche à la satisfaction de toutes les personnes raisonnables. Les témoignages nombreux que nous avons reçus nous donnent la conviction que le rôle d'une revue d'enseignement sincèrement catholique, prudemment progressive et ardemment nationale, est bien apprécié dans notre province.

Nous poursuivrons donc notre carrière avec énergie, sans nous préoccuper plus qu'il ne faut des critiques de ceux qui envient notre rôle et ne feraient peut-être pas mieux que nous s'ils étaient à notre place.

C.-J. MAGNAN.

---

Joie à la vue de votre belle mission :

Conserver l'innocence des enfants ! former des jeunes filles parfaites ! faire chaque jour éviter bien des péchés et pratiquer des actes de vertus, n'est-ce pas beau et délicieux ?...

(Pour apprendre du Sacré-Cœur de Jésus à élever les enfants.)

Editeurs : Aubanel Frères (Avignon).

## PEDAGOGIE

### LE TRAVAIL MANUEL A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dans son dernier rapport, le Surintendant de l'Instruction publique attire l'attention des autorités sur la nécessité de faire quelque chose en faveur des travaux manuels dans les écoles de notre province.

Tout récemment, le Secrétaire de la province, l'honorable M. Robitaille, a mentionné dans un discours public les écoles de coupe de Québec et les écoles d'Arts et Métiers, montrant par là qu'il tenait au développement de l'enseignement technique.

Afin d'aider, dans la mesure de nos forces, la réalisation des projets patriotiques de ceux qui ont mission de promouvoir les intérêts de l'éducation chez nous, nous commençons immédiatement la publication d'une forte étude sur *le travail manuel à l'école primaire*, étude due à la plume d'un auteur français très en vue dans le monde pédagogique, M. L. Chasteau.

Nous donnons aujourd'hui la première partie de son travail.

#### I

**Les travaux manuels dans les écoles de jeunes filles : But et divisions de cet enseignement.—La coupe des vêtements.—La couture.—Le raccommodage.** Dans les écoles de jeunes filles, les travaux manuels doivent avoir, ainsi que toutes les autres études, une valeur éducative, en même temps qu'une valeur pratique. C'est pourquoi ces ouvrages ne doivent pas être seulement de pur agrément, mais ils doivent habituer les jeunes filles à l'art indispensable à toute femme : confection, entretien et raccommodage du linge et des vêtements. Pour cela, nécessité pour les élèves de connaître : 1° la *coupe* des vêtements ; 2° la *couture* dans ses diverses applications ; 3° enfin les reprises et l'art de poser des pièces, ce qui constitue le *raccommodage*.

**LA COUPE DES VÊTEMENTS.**—On désigne sous ce nom l'art de tracer le patron d'un vêtement d'après des mesures spéciales prises sur la personne à laquelle le vêtement est destiné, et les connaissances nécessaires pour en assembler convenablement les diverses pièces.

Jusqu'ici, cet art si utile était demeuré l'apanage presque exclusif des tailleurs. Les couturières de profession, elles-mêmes, ne faisaient guère que couper par habitude, par routine, en se servant de leur expérience, ce qui leur occasionnait des tâtonnements fâcheux, une perte de temps et souvent le gaspillage de l'étoffe. Depuis quelques années, l'enseignement de la coupe et de l'assemblage des vêtements a été introduit dans les écoles (*l'auteur parle ici de la France*) et a donné les meilleurs résultats. Des

examens qui donnent lieu à un *certificat d'aptitude* spécial à cet enseignement, encouragent encore les élèves à se donner avec zèle à cette occupation à la fois si pratique et si parfaitement d'accord avec le rôle destiné aux femmes dans la famille (1).

Les éléments de la géométrie et du dessin rendent dans cette partie des études les plus grands services ; ils abrègent considérablement le travail auquel ils communiquent une justesse et une sûreté que l'on acquiert qu'imparfaitement par l'habitude seule. Des cours de coupe et d'assemblage sont institués dans la plupart des écoles de Paris et dans les plus grandes villes.

LA COUTURE.—Les ouvrages de couture proprement dits comprennent l'assemblage de deux morceaux d'étoffe en *couture* ou *surget*, l'*ourlet*, la *piqûre*, la *bride*, la *boutonnière*, l'*œillet*, la *marque*, pour lesquels on se sert des points en *avant*, de *côté*, en *arrière*, de *tapiserie*, etc. . . .

Nous nous bornerons à donner ici aux maîtresses quelques conseils relatifs aux premières coutures des élèves. Il faut éviter d'exercer les enfants sur des morceaux d'étoffes informes et sans destination déterminée. Faire travailler, et dès le premier jour, à des ouvrages utiles, c'est habituer les enfants à cette pensée que les ouvrages, quelque modestes qu'ils soient, ont toujours de la valeur s'ils sont soignés et proprement cousus, sinon habilement faits. C'est, de plus, les encourager à persévérer dans ces petits travaux et prévenir ainsi une foule de difficultés contre lesquelles vient se heurter la bonne volonté de la maîtresse quand il s'agit d'organiser cet enseignement. Nous en parlerons plus loin.

LE RACCOMMODAGE.—Le raccommodage comprend les *reprises* ou *passés* dans le linge et les vêtements qui commencent à s'user, et les *pièces*, c'est-à-dire la pose de morceaux d'étoffe neuve venant remplacer l'étoffe trop usée ou trop déchirée pour supporter seulement le *passé* ou la *reprise*.—C'est ici avec certains points de couture la partie la plus délicate et la plus difficile, c'est aussi la plus utile, car grâce à la *reprise*, que de vêtements ou d'objets de lingerie dont on prolonge la durée et auxquels, en dissimulant avec adresse ces petits travaux, on peut donner une apparence confortable et soignée qui fait l'éloge de l'ouvrière. Mais les élèves se fatiguent vite de la reprise, car c'est surtout une œuvre de patience, aussi, ne faudra-t-il pas en abuser.

*Peu et bien*, c'est ici la maxime, car le raccommodage ne supporte pas la médiocrité et il n'est rien de plus affreux qu'une pièce ou une reprise mal faite. . . . si ce n'est la déchirure elle-même. (*A suivre*).

L. CHASTEAU.

(1) Depuis quelques années, la ville de Québec possède des écoles de coupe qui produisent d'excellents résultats. Ces écoles sont sous la direction du professeur C.-A. Lefèvre.

---

**TRIBUNE PÉDAGOGIQUE**


---

**L'écriture droite en France.**—*L'Avant-Garde pédagogique*, de Paris, a publié, récemment, la note suivante :

“ Sur proposition de M. Comte, le Conseil Supérieur a émis l'avis, à l'unanimité, que dans les classes élémentaires des lycées on pourrait adopter l'écriture droite aussi bien que l'écriture anglaise.

Comme le fait remarquer *l'Ecole nouvelle*, c'est la première fois que l'écriture droite entre officiellement dans les programmes d'enseignement.

Espérons qu'elle y fera rapidement son chemin.”

**Encore la réforme de l'orthographe.**— *Le Bulletin administratif* du Ministère de l'Instruction publique de France nous apporte le compte-rendu de la séance du Conseil Supérieur de l'Instruction publique de ce pays, 29 mai 1902. Nous détachons ce qui suit de ce compte-rendu :

“ MM. Belot, Bernès, Clairin, Devinat ont émis le vœu que, suivant une procédure analogue à celle qui a été suivie pour l'enseignement de la syntaxe, M. le Ministre de l'Instruction publique veuille bien faire étudier, en vue d'une liberté plus grande à laisser dans l'enseignement et les examens, les questions suivantes et celles qui sembleraient devoir leur être jointes :

Francisation des mots d'origine étrangère qui sont définitivement entrés dans la langue et répondent à un besoin réel ;

Unification de l'orthographe et de l'accentuation entre mots d'une même famille ;  
Simplification des consonnes doubles *ph, th, rh, ch* dur ;

Simplification des consonnes dupliquées, quand elles ont, pour tous les mots d'une même famille, entièrement disparu du meilleur usage de la prononciation, et qu'elles sont inutiles pour conserver, entre les mots français et les mots latins ou grecs dont ils sont dérivés, ces analogies de forme extérieure qui sont pour la mémoire de précieux auxiliaires ;

Suppression des pluriels en *x* ;

Substitution de l'*y* à l'*y* du même son ;

La section permanente a été d'avis de soumettre la proposition à la commission de l'orthographe.

M. le Ministre a adopté cet avis.”

**L'explication française à l'école primaire.**— Une conférence faite aux institutrices et aux instituteurs du Nord, France, par M. Chamard, professeur à la faculté des lettres, a donné lieu aux conclusions suivantes :

1. “ Choisir des textes appropriés à l'âge, au sexe, au caractère des enfants, et qui soient aussi variés que possible ;

2. Commencer par les lire, d'une lecture bien articulée, lente, correcte, nuancée et vivante ; puis les faire relire par quelques enfants ;

3. Opérer dans l'explication avec le concours constant des élèves ;
4. S'inspirer de ces deux principes, qu'il faut dire tout le nécessaire et ne rien dire de superflu, qu'il faut être précis et sobre ;
5. Situer, s'il y a lieu, son texte dans le temps, et donner sur l'auteur quelques indications sommaires, mais caractéristiques ;
6. Etudier le texte dans son fond, en dégagant l'idée générale et marquant les diverses parties du développement ;
7. Etudier le texte dans sa forme, en faisant toutes les remarques historiques, littéraires et surtout grammaticales qui conviennent ;
8. Apprécier quelquefois, mais toujours brièvement, la valeur esthétique du texte ;
9. Enfin, insister longuement sur la valeur morale."

**L'enseignement de la langue maternelle et la correction des devoirs.**— Dit la *Gymnastique scolaire* :

— M. J. Adher, directeur d'école publique, dans le *Journal des instituteurs* (de France) émet des idées toutes nouvelles au sujet de l'enseignement de la langue maternelle à l'école primaire. De ce que les frontières de l'enseignement grammatical proprement dit, de la lecture expliquée, de la préparation, élaboration et correction des exercices de "style", sont assez mal définies, il tire la conclusion que ce n'est pas deux, mais dix compositions françaises par semaine qu'il faudrait faire.

*Composer*, dit-il, c'est essentiellement *choisir* ; et je puis à tout propos demander à mes élèves de faire ce choix. "Choisissez, dirai-je, dans telle lecture faite tout-à-l'heure, l'idée de la fin, le premier acte accompli par le personnage. Ecrivez tout de suite : dans cinq, dix minutes, nous lirons vos petits devoirs." Et dans cinq ou dix minutes, on lit à haute voix et on redresse les erreurs matérielles, les fautes du langage.

Comme tous les devoirs ne pourront être lus, M. Adher conseille de faire une inspection rapide des cahiers, sans s'astreindre à tout lire, de noter d'un trait rapide d'un chiffre connu, telle phrase qui paraît bien venue, etc."

**Si l'enseignement doit être religieux.**—Il y a quelques temps, une revue pédagogique française a cité une très belle page de Victor Hugo, extraite d'un discours prononcé par le poète à l'Assemblée nationale, le 15 janvier 1850. Voici cette page :

"L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui qu'il n'a jamais été. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps, je dirai presque qu'il n'y a qu'un malheur : c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie !

"En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout : on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales. Certes, je désire améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations c'est de leur donner l'espérance. Combien s'amouindrissent de misères, bornées, limitées, finies après tout, quand il s'y mêle une espérance infinie ?

“ Notre devoir à tous c'est sans doute de chercher à diminuer la misère, mais c'est aussi de faire lever toutes les têtes vers le ciel : c'est de diriger toutes les âmes, c'est de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue. ”

“ Disons-le bien haut : personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas, et enseignons-le à tous ; il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devons mourir tout entiers. ”

“ Ce qui allège la souffrance, ce qui sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, fort, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. ”

“ Quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison, comme c'est la suprême joie de mon âme. ”

“ Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux. ”

---

### Les nobles fonctions du Maître

---

Le centenaire de la naissance du R. P. Lacordaire qui a été célébré avec tant d'éclat à Notre-Dame de Paris, il y a quelques mois, nous invite à recueillir dans ses œuvres quelques pensées qui se rapportent plus directement à l'œuvre de l'éducation. Nos lecteurs seront heureux de relire ce que pensait des *nobles fonctions du maître* celui qui fonda le Tiers Ordre enseignant de Saint-Dominique et voua ses dernières années à l'éducation de la jeunesse.

Qu'est-ce qu'un maître ? Qu'est-ce que ce caractère qui doit être le nôtre et que la langue, interprète infailible des idées communes, appelle d'un nom d'autant plus expressif, qu'il s'applique aujourd'hui à moins d'hommes et à moins de choses ?

Qu'y a-t-il sous ce nom de maître qui nous est conféré par privilège ? Quel est son sens, son origine ? Quelle est la cause du prestige qu'il conserve pour nous... et quelles obligations nous rappelle-t-il à nous-mêmes qui le portons ?

Nous sommes maîtres parce que nous sommes initiateurs ; nous sommes maîtres au sens où le Sauveur du monde disait à ses disciples : *Ne vous appelez point maîtres, car c'est moi seul qui le suis pour vous.* C'est-à-dire ne faites pas comme les sages qui enseignent la vérité en leur nom et se donnent pour les pères de la doctrine, car moi seul je suis la doctrine et la vérité....

... Il nous vient des régions qu'habitent la vérité, la beauté, la justice, l'ordre et la grandeur, tout ce qui fait de l'homme un être divin, et de l'enfant un être qui a la vocation de devenir un homme. Peut-être ne le



comprend-il pas tout d'abord, et ne voit-il en nous que les gardiens austères de ses jeunes facultés : mais à mesure qu'elles grandissent par la lumière que nous y versons, il connaît son erreur, il connaît que l'âme est la patrie de la vraie liberté, et que la liberté s'y fait par la science et la vertu. Comme la terre enchaînée sur ses pôles pourrait d'abord, si elle venait à prendre conscience d'elle-même, gémir de la force qui la retient autour du soleil, mais ensuite se voyant inondée dans le mouvement qui l'emporte, accepterait sa place et sa loi des mains de la Providence : ainsi l'enfant, captif extérieur de la règle et du travail, sent tôt ou tard, au libre vol de sa pensée, à la joie mâle du savoir, à l'unction plus grave encore du bien accompli, qu'il est dans l'orbite de sa destinée véritable, au chemin de l'honneur et de la félicité. Il le sent et une part de sa gratitude retombe, après Dieu, sur ceux qui l'initient à ce règne invisible et tout-puissant des belles choses : il les appelle ses maîtres... Le dévouement achève en nous l'aurole dont la pensée a dessiné les premiers traits. Je dis le dévouement, et ce mot me conduit aux devoirs que nous impose le titre dont je viens de vous expliquer l'origine et la force. Vos besoins sont grands. Il ne s'agit pas seulement pour nous d'éveiller l'esprit de nos élèves et de le rendre sensible aux touches du beau ; c'est l'homme tout entier qui est dans nos mains, ce sont toutes ses facultés qui nous sont confiées pour les former dans un long apprentissage à leur exercice légitime. Dieu a commencé, la famille a ébauché, le monde achèvera ; entre Dieu et la famille d'une part, le monde de l'autre, notre tâche est de faire assez pour que l'ouvrage de Dieu et de la famille ne soit pas vain, et que l'action du monde ne soit pas impuissante à son tour. Continueurs et précurseurs, continueurs de Dieu et de la famille, précurseurs du monde, nous devons réunir en nous des qualités qui tiennent ces deux extrêmes : la science de Dieu, la tendresse de la famille, la justice du monde. Il nous faut envelopper tout ce que nous enseignons dans la lumière divine, réchauffer tous nos actes dans l'amour paternel et tenir sur les fautes le sceptre équitable, mais vengeur de cette société qui attend l'enfant pour le traiter en homme. Voilà nos devoirs : les avons-nous remplis ? Avons-nous porté vers Dieu ces âmes qui nous étaient confiées par lui et par vous ? Les avons-nous aimées ? Cet amour, s'il a été réel, s'est-il armé d'une justice capable, en réprimant leurs défauts, de tremper leur caractère au foyer d'une vertu digne de leur avenir ? Voilà ce que je me demande en tremblant, ce que vous avez le droit de nous demander vous-mêmes ? Il faut, si nous sommes de véritables maîtres, que nous aimions nos élèves, c'est-à-dire que nous nous portions à leur avancement dans le bien et dans les lettres avec un intérêt sérieux, profond, persévérant, que ce progrès de leur intelligence et de leur vertu soit l'occupation de nos jours et le songe de nos nuits ; que nous jouissions de leurs succès, que nous soyons affligés de leurs échecs, surtout de leurs fautes, et que notre consolation tout entière gise en eux comme s'ils étaient le fruit de nos entrailles, l'orgueil de notre vie, la récompense de nos travaux, nos enfants, enfin l'espoir et la continuation de nous-mêmes...

LACORDAIRE

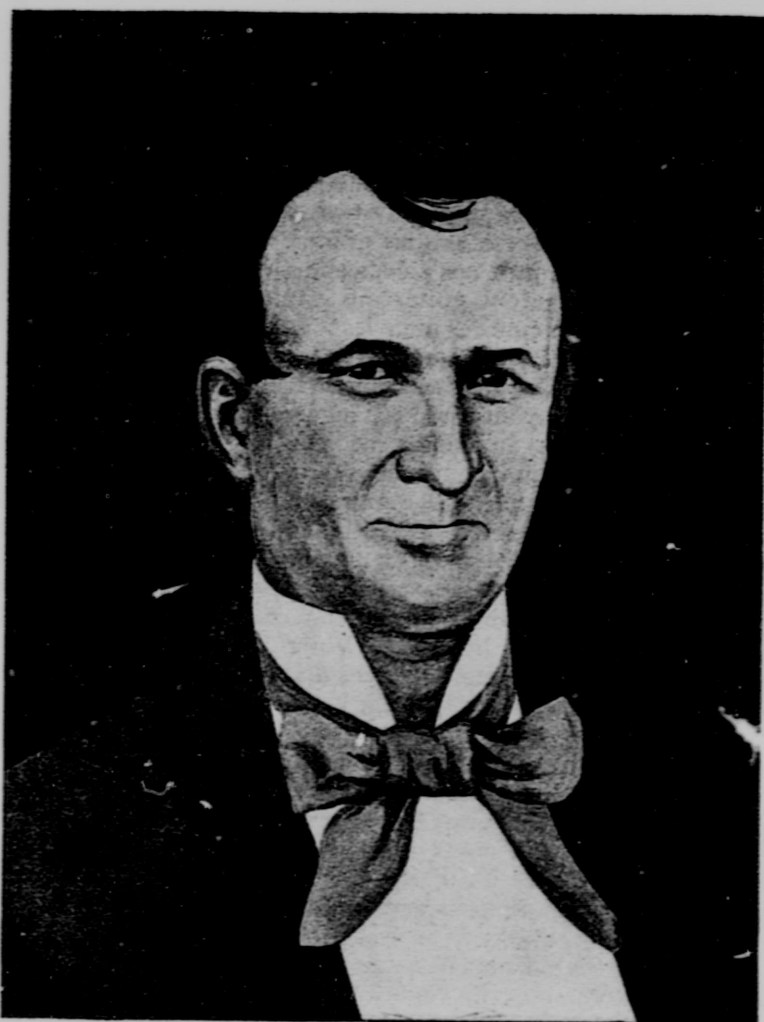
*(Discours prononcé à la distribution solennelle des prix de l'École de Sorèze).*

---

**LES GRANDES FÊTES DE QUÉBEC**

---

Les fêtes qui ont eu lieu à Québec, au mois de juin dernier, à l'occasion des noces de diamant de la Société Saint-Jean Baptiste et des noces d'or de l'Université Laval, ont été tout simplement grandioses.



DR BARDY, FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

L'Église et la Patrie, unies dans un sentiment commun, ont célébré dignement les deux grands anniversaires que nous venons de mentionner.

La messe du 23 juin, célébrée au pied du monument Champlain, par S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, en présence de Son Excellence le délégué apostolique, de presque tout les archevêques et évêques du Canada et de plusieurs milliers de personnes, offrait un spectacle incomparable.

Les sermons et les discours prononcés pendant les fêtes nationales formeraient un volume délicieux. Afin de perpétuer le souvenir de ces brillants efforts oratoires, nous puiserons plusieurs sujets de devoirs classiques dans ces sermons et ces discours dont plusieurs feront époque dans nos annales littéraires.



L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC. (1852-1902)

Nous offrons nos sincères félicitations à l'honorable M. T. Chapais, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'âme des inoubliables *grandes fêtes*.

Les fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université Laval ont été également splendides. Offices religieux, séances académiques, concerts, banquet, congrès, tout a été digne de la belle institution dont s'honorent les Canadiens-français. A l'occasion de son premier cinquantenaire, l'Université Laval a reçu une preuve tangible de l'affection que ses amis lui portent : une bourse de cent mille piastres lui a été offerte par ses anciens élèves et des amis de l'éducation.

### Les Religieuses

Dans un temps où les congrégations religieuses de notre ancienne mère-patrie ont à souffrir de douloureuses épreuves, il est bon de rappeler ce que font chaque jour celles qui renoncent au monde pour se consacrer à Dieu.

Louis Veillot a écrit une page admirable sur ce sujet ; laissons la parole à l'illustre écrivain :

“ Il y a beaucoup de Religieuses en France et ailleurs, et personne n'ignore le bien qu'elles opèrent. Il est impossible de ne pas le savoir ; car elles sont partout. Vouées au service de toutes les infortunes, ces pieuses filles, la fleur des familles chrétiennes, donnent l'exemple de toutes les vertus et de tous les dévouements. Elles sont au berceau de l'enfant, au chevet du malade, dans les écoles, dans les chaumières, dans les missions ; leur charité ne recule devant aucune misère, accepte tous les dégoûts, affronte toutes les fatigues, invente sans cesse quelque nouveau moyen de servir Dieu et les pauvres.

Jamais peut-être spectacle plus beau ne fut donné dans le monde ; jamais la femme chrétienne ne jeta un éclat si magnifique ; ce n'est plus exclusivement la paix du cloître qu'elle cherche, c'est le travail de l'apostolat qu'elle demande et qu'elle accomplit avec un incomparable zèle.

Quant aux Religieuses cloîtrées, elles exercent sur le monde, qui ne les voit ni ne les connaît point, une grande action, sans compter celle de leurs prières, qui n'est connue que de Dieu. Leurs maisons silencieuses sont des maisons de doctrine et de vie ; là viennent se réchauffer les âmes qui languiraient autrement ; de là, ces âmes emportent dans la vie séculière une ardeur de piété qui purifie et vivifie tout. Ainsi la foi se maintient au sein des familles, ainsi des femmes légères ou ignorantes deviennent des mères pieuses, ainsi le flambeau du christianisme résiste à tous les orages et donne des saints à la terre et au ciel.

Quand vous dansez au milieu de toutes les magies du monde, dans ces nuits plus spécialement consacrées à vos plaisirs ; quand de toutes parts, atteints de démence, riches ou pauvres remplissent les salons de leurs vanités et les rues de leurs clameurs, vous ne soupçonnez pas que plusieurs Religieuses se rendent à la chapelle. Là, devant le tabernacle, qu'une lampe éclaire faiblement, chacune d'elles reste une heure prosternée sur la terre, ou les bras en croix. Ce qu'elle fait là, vous le savez bien. Elle prie pour elle et pour ses Sœurs sans doute, mais surtout elle prie pour vous ; elle prie, afin d'écarter de vous la terrible colère de ce Dieu clément, qui vous aime en vain et à qui vous ne songez pas, ou le moins possible ! ”

### Un nouvel inspecteur d'écoles

La *Gazette officielle* de Québec du 26 juillet dernier nous a appris la nomination de M. Lionel Bergeron, instituteur de la cité de Québec, au poste d'inspecteur d'écoles pour le district d'Arthabaska. M. Bergeron remplace M. l'inspecteur Bellerose, démissionnaire.

Nous offrons nos sincères félicitations à M. Bergeron qui fera certainement honneur à l'inspection.

Notre jeune ami a déjà occupé avec beaucoup de dignité le poste de président de l'Association des instituteurs de Québec.

## DOCUMENTS SCOLAIRES

## DANS NOS ÉCOLES NORMALES

## Ecole normale Laval, Québec. Élèves-Institutrices.

La distribution des prix et des diplômes aux élèves institutrices de l'Ecole normale Laval a eu lieu le 18 juin dernier.

Voici le programme de la séance :

Marche des Lanciers Hongrois, L. Roques.—Distribution des prix aux élèves de première année.—L'orage et le rossignol, Edouard Lepout, Mlle Mériilda Laroche.—Vacances (chœur), Ganne.—Distribution des prix aux élèves de deuxième année.—La croix du pêcheur, François Veillot, Mlle Germaine Koënic.—Les enfants de la Savoie (chœur), Arnaud.—Distribution des prix aux élèves réunies.—Le meunier, son fils et l'âne, LaFontaine, Mlle Edith Dumas.—La Poste aux Grelots (piano), Boscovitz.—Distribution des diplômes et des médailles.—L'aumône de la Vierge..... X\*\*\*, Mlle Marguerite Hamel.—Ste-Geneviève de Paris (chœur), Bazin.—Les dernières paroles (adresse), Mlle Lydia Goulet.—Discours de M. le surintendant ; Dieu sauve le Roi !

Le prix du Prince de Galles et le prix d'excellence dans le cours modèle, ont été mérités par Mlle Lydia Goulet. Le deuxième prix d'excellence, dans le même cours, a été accordé à Mlle Antonia Langlais.

Dans le cours élémentaire, le prix d'excellence a été mérité par Mlle Eugénie Quimper ; le deuxième prix par Mlle Laure Richard.

Les médailles ont été accordées aux demoiselles dont les noms suivent : Prix du Prince de Galles : Mlle Lydia Goulet ; enseignement : Mlle Hélène Langlois ; lecture à haute voix : Mlle Marguerite Hamel ; prix de progrès : Mlle Anna Gagnon ; instruction religieuse : Mlle Marie-Louise Sauvageau.

M. le Principal a proclamé les diplômes qui ont été remis aux élèves par le surintendant. Une jolie adresse d'adieu a été lue par Mlle Lydia Goulet. M. le surintendant y répondit.

Nous publions avec plaisir ces deux intéressants documents.

## ADRESSE LUE PAR Mlle LYDIA GOULET

" Monsieur le Surintendant,

Mesdames, Messieurs

La reconstruction de l'une des parties du vénéré monastère, a pu restreindre le nombre des marques de sympathie, si précieuses pour nous, que le public instruit de Québec, semblait tenir à nous prodiguer, mais, grâce à Dieu, elle n'a pu nous priver du haut encouragement que vous voulez bien, Monsieur le Surintendant, accorder chaque année à l'Ecole normale Laval et à l'antique maison que dirigent avec tant de dévouement, les vénérables Mères Ursulines, et nous jouissons avec un bonheur indécible, du privilège, le plus cher à nos cœurs, de voir nos parents bien-aimés assister au couronnement de nos travaux, applaudir à nos succès, et recevoir ainsi une légère compensation, pour les sacrifices que leur amour pour nous leur a imposés.

Nous avons rudement travaillé. C'était notre devoir. Mais, l'étude nous a été rendue facile et agréable par l'habileté et le dévouement de nos professeurs distingués, la sollicitude intelligente de nos Mères vénérées. Conduites comme par la main, à travers le labyrinthe des connaissances diverses, que la loi exige des futures institutrices, nous n'avions pour ainsi dire qu'à consigner, jour par jour, les résultats de nos recherches et à nourrir notre esprit et notre cœur de ces mille et une vérités que ce voyage intellectuel nous faisait découvrir et aimer.

Nous sommes arrivées au terme de notre course et nos guides expérimentés veulent bien nous faire une couronne, plus précieuse que toutes les récompenses, dont on a voulu ensoleiller le dernier jour que nous passons au monastère. Est-il besoin de dire : *merci* ? Les paroles peuvent-elles rendre sensible la reconnaissance dont nous sommes pénétrées ? L'âme seule est capable de porter tout le poids de ces immenses services, et la langue reconnaît son impuissance quand elle veut exprimer ses sentiments. Elle demande *merci*. Monsieur le principal, Mères bien-aimées, professeurs dévoués, nous ne pouvons que balbutier aujourd'hui l'expression de notre profonde gratitude. Mais nous espérons que vos leçons et vos exemples nous suivront dans la carrière de l'enseignement et qu'à l'œuvre vous pourrez reconnaître les ouvrières que vous avez formées pour la religion et la patrie. Nous rendrons aux enfants de l'école primaire ce que nous avons reçu dans cette sainte maison.

Monsieur le Surintendant, l'intérêt que vous prenez à nos travaux, l'encouragement que vous donnez à nos études et la protection que vous accordez si volontiers à l'humble institutrice placent bien haut dans notre respect et notre reconnaissance, l'influence salutaire que votre position et vos qualités supérieures vous permettent d'exercer sur la carrière de l'enseignement. Permettez à de futures maîtresses d'écoles de le reconnaître officiellement et de vous en témoigner leur sincère et profonde gratitude.

Parents bien-aimés, nous allons être rendues à votre tendresse et à votre sollicitude. Nous espérons que nos prix et nos diplômes vous seront une preuve de notre amour filial et de notre attachement inaltérable. Votre cœur seul est capable de comprendre celui de vos enfants et les formules seraient inutiles pour vous dire les sentiments de profonde reconnaissance qui se pressent dans nos âmes, à ce moment si délicieux de notre vie. Laissez-nous vous répéter : — La plus belle récompense que nous pourrions espérer est sans contredit votre présence à cette distribution des prix et des diplômes. *Merci. Merci.*"

M. le Surintendant répondit par le discours qui suit :

" Mesdemoiselles,

Je suis très touché des sentiments de gratitude que vous voulez bien m'exprimer et je vous prie d'agréer mes sincères remerciements. Ce témoignage d'affectueuse reconnaissance envers M. le Principal, vos vénérées institutrices et vos distingués professeurs auxquels vous avez bien voulu ajouter mon nom, indique quelles nobles idées vous animent, puisque vous voulez rendre aux enfants de l'école primaire dont vous aurez la direction, les leçons que vous avez reçues et les exemples de dévouement dont vous avez été les témoins dans cette maison de haute éducation.

Une année scolaire se termine pour vous aujourd'hui, et le brevet de capacité que je viens de vous remettre est la récompense de vos succès. Je suis heureux de vous l'offrir comme le laurier de la victoire.

Une vie nouvelle commence pour celles d'entre vous qui vont entrer dans le corps enseignant, et d'importants devoirs vous écherront en partage. Après avoir obéi à la douce règle de religieuses qui avaient la surveillance de votre conduite morale et prenaient tant d'intérêt au développement de vos facultés intellectuelles, vous allez, à votre tour, devenir titulaires d'école et prendre le commandement.

Vous avez souvent entendu dire qu'il est plus facile d'obéir que de commander. C'est à l'aurore de votre carrière d'institutrice que vous allez comprendre toute la justesse de cet axiome. Appelées à conduire un groupe d'enfants plus ou moins turbulents, dont les habitudes sont quelques fois rudes et les manières peu conformes à l'étiquette observée au couvent des Ursulines; obligées de corriger les défauts de leur caractère tout en cherchant à les instruire, c'est alors que vous apprécierez les leçons reçues à l'école normale, car il vous faudra les mettre en pratique et concentrer votre énergie et vos aptitudes pédagogiques afin d'obtenir des résultats satisfaisants.

Au commencement de votre carrière, je forme donc des vœux pour qu'elle soit fructueuse, et que vous puissiez, en quelque lieu que vous serez, remplir vos devoirs avec exactitude. En donnant l'exemple des vertus qui sont la force et le charme d'une jeune fille; en vous efforçant de satisfaire les commissions scolaires sous le

contrôle desquelles vous aurez à enseigner ; en prenant un soin intelligent des enfants dont les parents vous confieront la garde, vous ferez honneur à votre *Alma mater*, et les paroisses qui auront l'avantage de vous posséder, sauront apprécier votre expérience et louer votre conduite.

Vous avez puisé ici la connaissance des matières du cours d'études : on a déposé dans votre cœur le germe des qualités qui doivent distinguer une institutrice ; mais, vous le savez, il vous reste à fortifier votre instruction par de nouveaux travaux. Dans vos moments libres, vous devrez vous livrer à des études littéraires et historiques, afin de développer le plus possible votre intelligence et ne point perdre le fruit de vos années d'école normale.

Je sais que ce n'est pas chose facile à la campagne, car le vœu émis par le Conseil de l'Instruction publique de fonder dans nos écoles primaires des bibliothèques pédagogiques à l'usage des institutrices et des professeurs n'a pu encore se réaliser. Je n'ai même pu obtenir de nombre de Commissions scolaires la satisfaction de faire relier, pour conservation, le journal de pédagogie que le gouvernement distribue gratuitement à toutes les écoles de la province. Il serait pourtant désirable que des livres de science fussent mis à la disposition des personnes qui enseignent, et si des amis de l'éducation dans chaque paroisse unissaient leurs efforts pour souscrire, chaque année, quelques dollars destinés à l'achat d'ouvrages que le comité catholique choisirait, ils rendraient au corps des instituteurs et à la jeunesse un service signalé. Je désire que ma voix parvienne jusqu'à eux et les porte à faire ce léger sacrifice pécuniaire pour le plus grand développement de l'instruction dans notre province. Notre clergé, si dévoué à la cause de l'éducation, en prenant part à ce mouvement avec les hommes instruits, verrait avant longtemps, j'ose le croire, ses efforts couronnés de succès.

Cependant, Mesdemoiselles, dans le choix des livres, je n'ai pas besoin d'observer que vous devez user de prudence et de sagesse. La lecture des romans n'est pas celle qui vous convient, pas plus que les feuilletons publiés par les journaux ne peuvent vous instruire, et vous agiriez sagement en prenant conseil du curé de la paroisse ou de personnes de jugement, capables de vous guider. La chose a une importance capitale non seulement pour vous, mais aussi pour vos élèves. A l'école comme au foyer de la famille, il faut donner aux intelligences une nourriture saine, et vous ne sauriez déposer dans le cœur des enfants des principes solidement chrétiens, à moins que vous ne preniez les moyens de vous préserver du venin des mauvaises lectures. Autrement, vous faibliriez à votre mission et vous auriez à rendre à Dieu un compte sévère de votre conduite.

Elle est si grande, elle est si belle la vocation de l'institutrice que celle-ci ne saurait trop s'efforcer de la remplir conformément aux vues de la Providence. Il importe que vous instruisiez les enfants de manière à préserver de toute atteinte le dépôt de la foi, à conserver purs les jeunes cœurs et empêcher les traditions nationales de s'altérer.

Ayez sans cesse à l'esprit le passé de la nation canadienne française et puisez vos exemples dans la conduite de vos aïeux et de vos mères dont la douce piété, les manières polies, la bonne éducation domestique et les fortes croyances ont jusqu'à présent préservé notre peuple des maux qui affligent les pays européens.

Le Canada semble marcher dans la voie d'importants changements politiques et commerciaux ; nous sommes peut-être à la veille de grandes transformations sociales. Songez, Mesdemoiselles, que ces jeunes enfants dont vous allez diriger l'instruction sont appelés à prendre part, dans l'avenir, au mouvement des affaires publiques, soit par leur droit de vote comme propriétaire du sol, soit en parlement ou ailleurs. C'est du sein de nos familles de cultivateurs que sont issus nombre d'hommes qui, par leurs talents, ont fait la gloire de la nation. Ces futurs citoyens auxquels vous apprendrez à lire et à écrire ont droit à toute votre sollicitude, afin que leur éducation première repose sur une base solide et que, succédant à leurs pères, ils puissent rendre service à leur pays.

C'est par une intelligente compréhension de vos devoirs d'institutrices, au moyen d'études consciencieuses et suivies, par la bonne formation que vous saurez donner au caractère de vos élèves et par la sage direction de votre école qu'on pourra dire de vous que vous avez bien mérité de la patrie."

Avant son discours, M. le Surintendant avait remis les diplômes aux élèves institutrices dont les noms suivent :

LISTE DES BREVETS ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-INSTITUTRICES DE L'ÉCOLE  
NORMALE LAVAL.—ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

**BREVETS MODÈLES.**—*Avec grande distinction.*—Mlles Lydia Goulet, St-Gervais, mod. fr., élém. ang.; Antonia Langlais, St-Octave de Métis, mod. fr., élém. ang.; Annie Mercier, St-Raphaël, mod. fr. et ang.; M.-Louise Sauvageau, Les Grondines, mod. fr., élém. ang.; Hélène Langlois, St-François, Montmagny, mod. fr. et ang.; Albertine Jean, St-Philippe de Néri, mod. fr., élém. ang.; Eugénie Ahier, Anse-aux-Gascons, mod. fr. et ang.; Augustine Langlais, St-Philippe de Néri, mod. fr., élém. ang.; Emélie Soucy, Cacouna, mod. fr., élém. ang.; Marguerite Hamel, Québec, mod. fr. et ang.; M.-Anne Naud, Ste-Agathe, Lotbinière, mod. fr. et ang.; Gabriel Lacoursière, St-Stanislas, mod. fr.; Herménie Lebel, New Carlisle, mod. fr. et ang.; Auréa Savard, St-Ambroise, mod. fr.; Anna Breton, St-Raphaël, mod. fr., élém. ang.; Honora Girard, St-Gervais, mod. fr., élém. ang.; M.-Anna Fournier, St-Jean-Port-Joli, mod. fr., élém. ang.; A.-Marie Boucher, Notre-Dame-du-Portage, mod. fr., élém. ang.; Lucienne Rouillard, Québec, mod. fr. et ang.; Germaine Koenig, L'Islet, mod. fr., élém. ang.; Agnès Hogan, Québec, mod. fr. et ang.; M.-Antonie Labrecque, Québec, mod. fr. et ang.; M.-Blanche Pelletier, Québec, mod. fr. et ang.

*Avec distinction.*—Eugénie Chatigny, L'Islet, mod. fr., élém. ang.; M.-Philomène Naud, St-Alban, mod. fr.; Caroline Biguet, N.-D. de Portneuf, mod. fr., élém. ang.; Caroline Trottier, Les Grondines, mod. fr.; Mécilda Laroche, Québec, mod. fr., élém. ang.; Louisella Massicotte, St-Stanislas, mod. fr.; Antonia Morin, St-Jean-Port-Joli, mod. fr., élém. ang.; Laura Picard, Québec, mod. fr., élém. ang.; M.-Rose Pelletier, St-Louis des Ha! Ha!, mod. fr.; Edithe Dumas, St-Roch des Aulnaies, mod. fr.; Anne-Marie Sirois, Grande-Rivière (Gaspé), mod. fr. et ang.; Hithelmine Dionne, St-Denis, mod. fr., élém. ang.; Célanire Gosselin, St-Jean Chrysostôme, mod. fr.; Ellen M. Duff, St-Edouard de Frampton, mod. fr. et ang.; Hecotine Beck, L'Anse-du-Cap (Gaspé), mod. fr. et ang.

**BREVET ÉLÉMENTAIRE.**—*Avec grande distinction.*—Mlles Eugénie Quimper, St-Ulric, fr.; Laure Richard, St-Octave de Métis, fr.; Adèle Plourde, St-Denis, fr. et ang.; Nathalie Plourde, Rivière-au-Renard, fr. et ang.; Emérida Déchéne, Village-des-Aulnaies, fr.; Alexandrine Desrosiers, fr.; Alice Richard, Rivière Madeleine, fr.; Lydia Rouleau, St-Laurent, I. O., fr.; M.-Louise Dionne, Québec, fr. et ang.; Emilia Leclerc, St-Hénédiine, fr.

*Avec distinction.*—Lilia Dubeau, St-Ambroise, fr.; Stella Pilonette, Québec, fr. et ang.; Anysie-Alice Michaud, fr.; Rose-Hélène Brown, Ste-Claire, fr.; Béatrice Synnott, L'Anse-au-Griffon, fr. et ang.; Amanda Gingras, Québec, fr. et ang.; Antoinette Morin, Pointe-du-Lac, fr. et ang.; Alice Lefebvre, St-Jean-Port-Joli, fr. et ang.; M.-Déa Roy, St-Gervais, fr.; Emilia Chartré, St-Ambroise, fr. et ang.; Maria Gaudrault, Les Eboulements, fr.; M.-Louise Lacoursière, St-Tite, (ChAMPL.) fr.; Adèle Boisvert, St-Jean d'Eschaillons, fr.; Thérèse Boisvert, West-Hickham, fr. et ang.; Régina Chouinard, N.-D. de Lévis, fr.; Célestine Gagnon, St-Roch-des-Aulnaies, fr.; Esther Bélanger, St-Pierre, Montmagny, fr.; Florence Myler, Québec, ang.

*Avec succès.*—Anna Gagnon, Québec, fr.; Alice Fréchette, fr.; Albertine Bouffard, fr.

Ecole normale Laval, Québec. Elèves-Instituteurs

Vu les travaux exécutés à l'Ecole normale Laval, il n'y a pas eu de séance publique pour les élèves-maitres. Les prix et les diplômes ont été remis aux élèves par M. le Principal.

En académie, le prix d'Excellence a été mérité par M. Agénor Blais; en première division, le prix du Prince de Galles par M. Aristide Lajoie; en deuxième division, le prix de progrès par M. H. Fortier.



## LISTE DES BREVETS ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.—ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

ACADÉMIE.—*Avec distinction.*—MM. Agénor Blais, Ham-Nord ; J.-J. Dubé, Québec ; Anselme Juneau, Ham Nord ; Gédéon Paquin, St-Gilbert (Portneuf).

BREVETS MODÈLES.—*Avec grande distinction.*—MM. Aristide Lajoie, St-Didace, mod. fr. et ang. ; Alphonse Raymond, Ste-Anne de Beaupré, mod. fr., élém. ang. ; Joseph Saindon, Cacouna, mod. fr. et ang.

*Avec distinction.*—Achille Goulet, St-Gervais, mod. fr. et ang. ; Joseph Guilbault, Les Grondines, mod. fr., élém. ang. ; Hidola Guay, Roberval, mod. fr., élém. ang. ; Marius Plamondon, St-Raymond, mod. fr. et ang. ; Philibert Plante, St-Victor de Tring, mod. fr. et ang. ; Roméo St-Laurent, Québec, mod. fr. et ang. ; Dorila Guay, Baie St-Paul, mod. fr. ; Simon Laroque, Québec, mod. fr.

BREVETS ÉLÉMENTAIRES.—*Avec grande distinction.*—Joseph Marquis, St-Gervais, fr. et ang. ; Gustave Deblois, Québec, fr. et ang. ; Joseph Courteau, Deschambault, fr. et ang. ; Célien Matte, N.-D. de Montauban, fr. et ang.

*Avec distinction.*—Lorenzo Gagné, Québec, fr. et ang. ; Honorius Fortier, Saint-Gervais, fr. ; George Pagé, Lotbinière, fr. ; Edmond Ouellet, St-Edouard, (Lotb.) fr. ; Sylvio Durand, Lotbinière, fr. ; Arthur Savard, St-Ambroise, fr. et ang. ; Paul Gagnon, Québec, fr. et ang. ; Mendoza Sénéchal, Pont-Rouge, fr.

## Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal. Élèves-Institutrices

Le Surintendant de l'Instruction publique a remis des brevets de capacité aux élèves-institutrices de l'Ecole normale Jacques-Cartier le 21 juin. La séance de fin d'année a été des plus intéressantes.

## LISTE DES BREVETS ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-INSTITUTRICES DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

BREVETS MODÈLES.—*Avec grande distinction.*—Mlles Marie-Anne Clermont ; Rachel Derome ; Reina Larocque ; Fébronie Desjardins ; Agnès Desranleau.

*Avec distinction.*—Mlles Anna Aubin ; Marie-Louise Béchard ; Albany Barsalou ; Elmina Blais ; Rose-Anna Courchène ; Marie-Louise Alix.

*Sans note.*—Mlles F nestine Massicotte ; Albertine Legault.

BREVETS ÉLÉMENTAIRES.—*Avec grande distinction.*—Mlles Virginie Carey ; Albertine Binette ; Lévelina Trépanier.

*Avec distinction.*—Mlles Marie-Anne Gauthier ; Alice Bélanger ; Emélie Foisy ; Dora Barsalou ; Bernadette Sicard ; Edwina Tétrault ; Agnès Martin ; Jeanne Longtin.

*Sans note.*—Mlles Elmina Lanouette ; Lucendy Dandenault ; Sarah Hugues ; Blanche Santoire ; Alma Lacoursière ; Philomène Lapière ; Mathilda Parenteau ; Hermine Leclerc ; Blanche McDermott ; Eugénie Béchard.

## Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal. Élèves-Instituteurs

Le 25 juin 1902, M. le Surintendant présidait à la distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'Ecole normale Jacques-Cartier. Voici le discours que M. de LaBruère a prononcé en cette occasion :

« Monsieur le Principal,

Messieurs les élèves-maitres,

Messieurs,

L'an passé, l'Ecole normale Jacques-Cartier pleurait la perte de son premier principal qui, pendant quarante-quatre ans, l'avait dirigée avec un zèle admirable, car il y avait mis toute son âme et consacré tous ses talents.

Nous nous réunissons, cette année, dans de plus agréables circonstances, M. l'abbé Verreau a été remplacé par un homme digne de la haute charge dont le gouvernement l'a revêtu. Dans le cours de cette première année d'administration, le nouveau Principal, eu égard à certaines circonstances, n'a pu donner toute la mesure de son talent et de ses aptitudes à diriger une maison d'éducation aussi importante que cette école; même les premiers mois de l'année scolaire ont été pour lui un temps de préoccupations. Je suis heureux de dire cependant que M. l'abbé Dubois, dans ce court espace de temps, a manifesté beaucoup de prudence et un jugement sûr et que sous sa direction éclairée, cette institution progressera davantage.

Le succès que j'anticipe, Messieurs, dépend non seulement de la tête qui dirige, mais aussi des professeurs qui enseignent. Je n'ai pas besoin de vous dire combien il importe pour l'avantage des élèves et la réputation de l'Ecole normale que ses professeurs emploient tous leurs instants à l'enseignement et ne soient point détournés de leur œuvre par des occupations autres que celles du professorat.

Je n'ai qu'à me louer de mes rapports avec M. le Principal. Il a montré la plus grande déférence envers le Comité catholique du Conseil et le Surintendant, et je le remercie de la confiance qu'il veut bien me témoigner en me faisant part de tout ce qui regarde la partie financière aussi bien que l'organisation pédagogique de l'institution qu'il dirige.

Je forme des vœux pour que l'Ecole normale Jacques-Cartier prenne de plus grands développements. Il est de l'intérêt public que le nombre des élèves s'accroisse, car, avec l'augmentation de la ville de Montréal et de la belle région dont elle est le centre, le besoin d'instituteurs se fera de plus en plus sentir. Ceux qui voudront devenir maître d'école trouveront de l'emploi si, doués d'aptitudes sérieuses pour le professorat, ils savent se préparer à remplir efficacement leurs devoirs par des études consciencieuses et suivies et par une conduite exemplaire.

Je sais que malheureusement les traitements offerts aux instituteurs sont minimes, trop minimes mêmes. Mais, dans le public, il s'établit en faveur du corps enseignant un courant sympathique qui devra exercer, avec le temps, une pression salutaire sur les commissions scolaires et faire comprendre à celles qui sont assez riches pour rétribuer convenablement leurs instituteurs que la mesquinerie n'est pas le moyen de hâter les progrès de l'instruction.

Les commissaires des écoles catholiques de Montréal, il me fait plaisir de le constater, font de louables efforts pour se procurer les services d'instituteurs compétents. Ils savent en faire un choix judicieux, et les salaires qu'ils donnent, sans être très élevés, sont néanmoins propres à exciter le zèle des jeunes maîtres et à leur faire espérer un meilleur avenir.

MM. les élèves-maîtres, au début de votre carrière, votre travail ne recevra probablement pas une rémunération élevée, mais, avec de persévérants efforts, vous avancerez par étapes dans la carrière. Si le diplôme d'école normale que vous recevez est pour vous la récompense des mois d'études que vous passez dans cette maison, la direction de grandes écoles sera plus tard la récompense de votre mérite, pourvu que, livrés à vous-mêmes, vous continuiez à enrichir votre intelligence par de plus profondes études, au lieu de perdre votre temps dans l'oisiveté et la négligence de vos devoirs.

Pour ne point sortir du cadre de l'Ecole normale, vous avez dans la promotion de M. le professeur Baulne comme directeur de l'école modèle annexe, un exemple de ce que la capacité unie à la modestie peut faire, et vous voyez dans la nomination de M. Brisebois, comme professeur titulaire, la récompense du travail et de l'honorabilité.

Qu'il me soit permis de rappeler en cette circonstance le souvenir de M. Aubin qui remplissait ses fonctions de directeur de l'école modèle avec tant de dévouement et de ponctualité. Il nous a quitté pour un monde meilleur; mais ses confrères et ses élèves conserveront la mémoire de ses excellentes qualités, et l'Ecole normale a perdu en lui un homme de mérite.

Revenant, MM. les élèves-maîtres, à ce que l'avenir tient en réserve pour vos légitimes ambitions, j'ajouterai qu'il existe des fonctions auxquelles vous devez aspirer, ce sont celles d'inspecteurs d'écoles. Tout en vous livrant à l'enseignement, je vous engage fortement à vous préparer à remplir plus tard la charge d'Inspecteur qui requiert,

croyez-moi, une grande compétence, du tact et beaucoup de zèle. Vous ne sauriez trop tôt remplir les conditions voulues par les règlements scolaires, afin que le gouvernement puisse faire, au besoin, un choix heureux, et afin de vous permettre de seconder avec efficacité le département de l'Instruction publique dans l'application de la loi et la mise en pratique des réformes qu'il désire opérer. De l'efficacité du corps des Inspecteurs dépend, dans une bonne mesure, les progrès de l'éducation, et si vous voulez arriver à ce poste d'honneur, préparez-vous dès maintenant à vous rendre dignes par des qualités pédagogiques de premier ordre.

Et lorsque vous appartierez, Messieurs, au corps enseignant, appliquez-vous, comme je vous le disais, à élargir le cercle de vos connaissances en histoire, en littérature et dans les autres branches du savoir humain. Dans ce but, employez vos veillées à l'étude, faites partie aussi des associations d'instituteurs de la région que vous habitez; assistez aux séances aussi souvent qu'il vous sera possible; prenant part aux discussions, sachez exprimer sans crainte et librement vos opinions sur les questions débattues, et par votre parole et vos écrits efforcez-vous de conserver à ces associations le prestige dont elles ont joui dans le passé.

Puis, vivez en parfaite union avec vos confrères; que l'intérêt privé ne domine point vos actions; soyez désintéressés et modestes, car le désintéressement et la modestie aident plus souvent un professeur à réussir que l'idée qu'il peut avoir de se croire supérieur aux autres ou de vouloir tout conduire. En un mot, cultivez dans votre cœur les vertus qui doivent distinguer l'homme appelé, par vocation, à former la jeunesse et la préparer pour l'avenir.

Le champ que vous avez à parcourir est bien vaste et votre mission bien délicate. Veuillez vous rappeler sans cesse que pour atteindre le but désiré et répondre à l'attente publique, vous devez mettre au service de l'Instruction toute votre énergie, votre patience, votre travail et votre patriotisme."

M. le Surintendant a ensuite remis des brevets de capacité aux élèves-maitres dont les noms suivent :

LISTE DES BREVETS ACCORDÉS AUX ÉLÈVES-INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902

BREVETS D'ÉCOLE ACADÉMIQUE.— *Avec distinction.* — Philippe Richer, Robert Maillet, Henri Lanctôt, Joseph Fafard, Arthur Lanctôt, Oscar Gratton, (bachelier).

BREVETS D'ÉCOLE MODÈLE.— *Avec grande distinction.* — Donat Gariépy, Benjamin Normandin.

*Avec distinction.* — Jos.-Gervais Marien, Maximilien Frédéric, Alexandre Bastien, Georges Hébert, Albert Gravel, Hildebert Nadon, J.-Art. Charbonneau, Lucien Plante.

BREVETS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.— *Avec grande distinction.* — Louis-Joseph Jamin, Victorin Gingras, Antonio Morel, Conrad Farley.

*Avec distinction.* — J.-Nelson Brunet, Raoul Norbert Coulombe, Joseph Raoul Filteau, Arthur Pelland, Augustin Legault, Ovila Guilbault, Albert Lefrançois, Jos.-Denis Guérin, Joseph Serre.

Cent vingt-neuvième réunion des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval

25 JANVIER 1902.

Présents : MM. les abbés T.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval, et J.-A. Caron, ptre, assistant-principal; MM. les inspecteurs d'écoles, P.-J. Ruel, Max. Côté, O. Goulet; MM. Ths. Blais, J.-D. Frère, Chs.-A. Lefèvre, C.-J. Magnan et J. Ahern, professeurs à l'École normale; MM. L. Bergeron, E. Gauvreau, J. Turcotte, Lebrun, E. Dorion, E. Marquis, H. Magnan, Lavoie, G.-E. Marquis, L.-P. Goulet, T. Simard, Boily, Bélanger, H. Nansot; MM. les abbés Filteau et Turcotte et les élèves-maitres de l'École normale; etc., etc.

M. Ths. Blais, vice-président étant au fauteuil, la séance est ouverte.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. N. Tremblay, président, annonçant qu'une indisposition l'empêche de venir présider la séance, et priant de l'inscrire comme conférencier pour la réunion du mois de mai prochain.

On donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est adopté.

La discussion sur l'enseignement de l'écriture, interrompue à la dernière séance est reprise par M. Chs.-A. Lefèvre qui s'exprime ainsi : La question est des plus simples : devons-nous faire table rase des principes en enseignant l'écriture, ou devons-nous suivre ces principes ?

M. Lefèvre cite à l'appui de son opinion :

1° Les notes pédagogiques du Conseil de l'Instruction publique, art. *Écriture* : " Il est important de tracer devant les élèves les éléments des lettres, puis les lettres faciles *i, u, n, m*, etc ;

2° Une reproduction dans *L'Enseignement Primaire* (no de décembre 1899) d'un article du Frère Achille ;

3° Le dictionnaire pédagogique de Buisson ;

4° Cuissart, auteur d'une méthode d'écriture ;

5° Le Cours de Pédagogie de MM. T.-G. Rouleau, ptre, C.-J. Magnan et J. Ahern.

Il suggère ensuite de clore la discussion par la proposition suivante :

" Il est proposé par M. Chs.-A. Lefèvre, secondé par M. l'inspecteur P.-J. Ruel :

Que cette conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval, d'accord avec les Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, d'accord avec les pédagogues pratiques les plus renommés : Régimbeau, Compayré, Cuissart, Marier, Néel, Charbonneau, Gréard, le frère Achille, Maurice Block, Vaillant, etc. ; d'accord avec les villes de Paris et de Bruxelles, d'accord avec les principes pédagogiques et les lois simples de la nature sans lesquels il n'est pas d'enseignement rationnel et fructueux, savoir : " Qu'il faut aller du facile au difficile, du simple au complexe et ne chercher à vaincre ou surmonter qu'un obstacle à la fois, " maintient, ce qu'à bon droit elle a toujours professé que : *dans l'enseignement primaire de l'écriture ou de l'écriture-lecture combinées, on doit faire commencer l'enfant par les éléments des lettres puis les faire passer aux lettres faciles comme i, u, n, m, etc. de façon à utiliser les éléments déjà étudiés, et à faire servir ainsi méthodiquement chaque leçon à la préparation de la suivante.* "

Avant le vote, M. J. Ahern demande immédiatement la parole. " Jusqu'à quel point, dit-il, d'abord, faut-il faire des exercices préparatoires à l'écriture ? S'il faut les faire jusqu'à perfection, l'enfant n'écrira jamais, car il n'ira pas assez longtemps à l'école. S'il n'est pas nécessaire qu'il les fasse bien avant d'écrire, alors ils sont inutiles.

Boyle et Lancaster, en Angleterre, exercent les commençants à tracer des lettres sur le sable avec le doigt ou au moyen d'un petit bâton.

Guyot dit qu'il faut faire écrire par l'enfant ce qu'il lit.

Le dictionnaire pédagogique de Buisson (2e partie, tome 1e, page 643) dit : " Il est bon que l'élève sache reproduire par l'écriture les sons qu'il énoncera..... "

En terminant M. Ahern dit qu'il a à proposer un amendement à la résolution que M. Lefèvre vient de proposer secondé par M. l'inspecteur P.-J. Ruel, et l'exprime comme suit :

" Afin de résumer d'une manière utile la discussion si intéressante de la question : *" Faut-il, dans l'enseignement primaire de l'écriture ou de l'écriture-lecture combinées, commencer par tracer sous les yeux des jeunes enfants les éléments des lettres, puis les lettres faciles comme i, u, n, m, etc. ; ou bien doit-on laisser de côté tout exercice dit préparatoire et aborder d'emblée les lettres quelconques et les mots, sans égard aux difficultés de leur tracé et à leurs formes analogiques, "*

Je propose, secondé par M. L. Bergeron, que l'opinion de cette Association soit énoncée dans les termes suivants :

1° D'après les idées pédagogiques modernes les plus saines, l'enseignement de l'écriture ne doit pas être séparé de celui de la lecture.

2° Pour enseigner la lecture avec succès aux jeunes enfants, il convient de faire

usage du système combiné de lecture et d'écriture qui est recommandé dans les notes pédagogiques du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et qui est recommandé d'une manière plus formelle par les approbations accordées, l'une il y a quelques années à une série de cahiers, l'autre il y a un an à un premier livre préparés d'après ce système.

3° En enseignant d'après cette méthode, il est nécessaire que l'élève apprenne à écrire ce qu'il lit et à lire ce qu'il écrit. Il copiera les mots de sa leçon de lecture et l'ordre des mots qu'il écrira sera l'ordre des mots qu'il lira."

On prend alors le vote sur l'amendement proposé par M. Ahern.

Cet amendement est adopté par 21 contre 2.

Ont voté pour l'amendement: MM. Max. Côté, O. Goulet, C.-J. Magnan, H. Magnan, E. Dorion, Lebrun, J.-D. Frève, T. Simard, J. Turcotte, L. Bergeron, Tremblay, J. Ahern, Boily, L.-P. Goulet, Bélanger, Lavoie, E. Marquis, E. Gauvreau, J.-G. Tremblay, G.-E. Marquis, H. Nansot.

Contre l'amendement: MM. Chs.-A. Lefèvre et P.-J. Ruel.

La proposition de M. Chs.-A. Lefèvre se trouve, en conséquence, rejetée par 21 voix contre 2.

(Après-midi.)

Il est proposé par M. L. Bergeron, secondé par M. J. Turcotte que des remerciements soient adressés au Gouvernement pour l'envoi gratuit à toutes les écoles du Cours de Pédagogie théorique et pratique de MM. T.-G. Rouleau, C.-J. Magnan et J. Ahern.— Adopté.

Proposé par M. L.-P. Goulet, secondé par M. J.-G. Tremblay, que des remerciements soient également adressés au Gouvernement pour l'envoi gratuit de *L'Enseignement Primaire* aux instituteurs de la cité de Québec.— Adopté.

Proposé par M. Chs.-A. Lefèvre, secondé par M. L. Bergeron, que l'article 18 des règlements de l'Association soit modifié en ajoutant après les mots *L'Enseignement Primaire* les mots *et après publication dans ce journal, aux autres journaux*.— Adopté.

M. Chs.-A. Lefèvre prend ensuite la parole pour exprimer le désir de voir à l'avenir tous les membres de l'Association prendre part aux discussions qui seront proposées, ne fût-ce que pour dire quelques mots suggérés par l'expérience de chaque jour ou par quelque lecture ou étude sur le sujet proposé. C'est le seul moyen de faire profiter tous les membres de l'Association des lumières que chacun, même le plus jeune, peut apporter dans la discussion.

D'ailleurs, dit encore M. Lefèvre, il sera facile de se préparer, puisque tout le monde va avoir en main l'excellent (1) *Traité de Pédagogie théorique et pratique* dû à la générosité du gouvernement, et aussi *L'Enseignement Primaire* dans lequel se trouvent traitées les questions pédagogiques les plus intéressantes.

M. J. Ahern appuie la pensée de M. Chs.-A. Lefèvre et dit qu'il faut mettre de côté toute gêne et toute timidité. Si l'on ne fait pas l'effort nécessaire pour vaincre la timidité et cette sorte de crainte naturelle que l'on éprouve à prendre la parole devant une assemblée, on n'arrivera jamais à pouvoir exprimer son opinion sur un sujet, pas plus qu'on ne peut apprendre à nager sans se jeter à l'eau.

M. C.-J. Magnan insiste encore sur ce point et propose comme sujet de discussion à la prochaine séance :

" De la méthode concentrique dans l'enseignement de l'histoire."

Nous aurons comme conférenciers à la séance du mois de mai prochain :

M. J. Ahern qui donnera une conférence sur la *Tenue des livres*.

M. H. Magnan qui traitera de *l'importance des études pédagogiques*.

M. N. Tremblay qui a demandé de l'inscrire comme conférencier sans indiquer le sujet de sa conférence.

On ajourne alors au dernier samedi de mai prochain, et la séance est levée.

NÉRÉE TREMBLAY, Président, H. NANSOT, Secrétaire.

(1) Il est proposé par M. Chs.-A. Lefèvre, secondé par M. J. Ahern que le mot *excellent* devant *Traité de Pédagogie* soit retranché du procès-verbal.

N. T. Président, H. N. Secrétaire.

J.-M. TURCOTTE, Secrétaire.

Copie conforme

**Cent-quinzième conférence de l'Association des Instituteurs de  
l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 30 mai 1901  
à l'École normale Jacques-Cartier.**

Etaient présents :

M. l'abbé Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier ; M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association ; MM. les principaux A. Leblond de Brumath, P. Ahern et J.-V. Desaulniers ; MM. les professeurs H. Morel, J.-R. Brady, W.-G. Brennan, J.-B. Turcotte, L. Dasyva, P. Laberge, J. Payment, J. Miller, L. Elie, N. Brisebois, P. Malone, J.-N. Perreault, P.-E. Smith, J.-S. Ménard, L. Larose, I.-C. St-Amour, J.-E. Bernier, L.-L. Legault, N.-A. Miller, Z. Guérin, J.-H. Bergeron, J.-A. Brisebois, H.-O. Donoghue, W.-O. Donoghue, F.-X. St-Laurent, G. Ducharme, N.-E. Gobeille, J.-W. Meloche, H. Rondeau, H. Mondoux, L.-J. R. de Bellefeuille, O. Leblanc, G.-E. Pagé, l'inspecteur B. Lippens, J.-M. Tremblay, M. Lanctot, J.-D. Langevin, J.-M. Brosseau, Nap. Bélisle, M. Nolin, L.-E. Morin, O. Roy, L. Rock, J.-M. Dionne, T.-F. Daly, E. Delorme, P. McCallum, V. Doré, P. Burke, J.-A. Rock, A. Morin, J.-A. Cléroux, J.-S. Teasdale, A.-S. Auger, R.-Z. Beaulne, J.-E.-R. Ducharme, R. Pagé, A.-B. Charbonneau, les élèves-maitres de l'École normale Jacques-Cartier, etc., etc.....

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. le secrétaire fait la lecture des diverses correspondances échangées depuis la dernière assemblée et résume en quelques mots les débats des deux assemblées spéciales du 4 et 10 mars courant.

Avant de procéder au troisième ordre du jour, M. le président fait un appel pressant aux membres présents qui n'ont pas encore payé leur contribution. Nous sommes dans un besoin extrême, dit-il : Afin de protéger nos intérêts, il a fallu envoyer à la législature de Québec, un délégué chargé de défendre le Fonds de pension menacé par le Bill de l'honorable Tessier. Nous avons contracté des dettes et il nous faut les payer. Ainsi, messieurs, j'espère que vous vous ferez un devoir de remettre immédiatement à M. le trésorier la modique somme qu'il attend de vous. Plusieurs membres répondent à l'appel chaleureux de M. le président, puis l'on procède aux élections qui donnent le résultat suivant

Président : J.-N. Perreault,

Vice-Président : P. McCallum,

Secrétaire : A.-B. Charbonneau,

Trésorier : J.-A. Brisebois,

Bibliothécaire : N. Brisebois,

Délégué : J.-N. Perreault,

Membres du Conseil : L. Larose, N.-A. Miller, J.-H. Bergeron, E. Leroy, P.-J. Leitch.

M. J.-N. Perreault présente ensuite à l'assemblée le résultats de ses démarches auprès de la législature touchant le Bill Tessier. Il explique que dans les circonstances où les délégués se trouvaient, et s'inspirant des conseils de plusieurs députés, il a cru, ainsi que ses confrères, devoir accepter l'amendement tel que modifié :

Puis il fait son rapport comme délégué à la Commission administrative du Fonds de pension.

Choisi par le délégué en charge, M. J.-O. Cassegrain, celui-ci ne pouvant se rendre à Québec pour des raisons de santé, M. J.-N. Perreault résume les délibérations des séances de la Commission et lit à l'assemblée la volumineuse correspondance échangée entre M. le Surintendant de l'Instruction publique, M. le président de Commission scolaire catholique de Montréal et lui-même, correspondance se rapportant à la pension de M. U.-E. Archambault ; puis la séance est levée sur l'invitation du Principal de l'École normale, M. l'abbé Dubois, de descendre au réfectoire pour le dîner.

(Séance de l'après-midi.)

La séance s'ouvre par la présentation aux membres présents, malheureusement peu nombreux,—un trop grand nombre ayant cru bon de partir immédiatement après le dîner—d'une circulaire, rédigée par M. J.-O. Cassegrain et imprimée aux frais de M. Ludger Larose, relativement à la question du monument Verreau.

Un assez long débat s'engage entre MM. Perreault, Larose, Miller et Charbonneau au sujet des moyens à prendre pour recueillir des souscriptions, puis l'on décide de laisser au comité chargé de ce soin, la marche à suivre suivant les circonstances.

M. le Trésorier fait part à l'assemblée de l'état des finances de l'Association et présente les comptes de M. J.-N. Perreault et A.-B. Charbonneau qui sont acceptés.

Le quatrième ordre du jour se lit comme suit : Motions et avis de motions.

La motion suivante est présentée par M. Nap. Brisebois, secondé par M. Ludger Larose : " Que l'article 6ème des règlements de l'Association se lise comme suit : " Les officiers seront élus pour deux ans ; " que l'article 4ème se lise comme suit : " L'Association sera dirigée par un conseil d'administration composé des officiers de l'Association, savoir :

Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier et Bibliothécaire. "

Adopté.

Proposé par M. Larose, secondé par M. Brisebois, que l'article 7ème se lise comme suit : " Il se tiendra deux assen- blées ou conférences de l'Association à l'Ecole normale Jacques-Cartier les derniers vendredis des mois de janvier et de mai de chaque année. Les séances auront lieu de 9½ heures à midi et de 1½ à 4 heures. "—Adopté.

Proposé par M. Larose, secondé par M. L.-A. Morin, que l'article 2ème se lise comme suit :

" Tout instituteur ou institutrice pratiquant ou retiré de l'enseignement, résidant dans les limites fixées par le règlement général du 6 octobre 1856, pour la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier, aura droit d'être membre de l'Association en se faisant inscrire sur le registre de l'Association, si les autorités n'y mettent point d'obstacles, et qu'un comité composé du président, du secrétaire et du proposeur de la motion soit chargé de consulter les autorités religieuses à ce sujet. " — Adopté.

Proposé par J.-V. Desaulniers, appuyé par J.-P. Thibault, que l'offre de M. E. Saint-Martin de donner une conférence sur l'Espéranto soit acceptée par l'Association. — Adopté.

Proposé par M. N.-A. Miller, secondé par M. A.-B. Charbonneau, que des condoléances soit offertes à M. J.-V. Desaulniers à l'occasion de la perte douloureuse qu'il vient de faire dans la personne de son épouse bien-aimée.—Adopté.

Quoiqu'il se fit tard, M. le président présenta aux quelques membres présents le conférencier du jour, M. Ludger Larose.

Le sujet choisi : " Formation du caractère moral de l'enfant " fut traité de façon à étonner tous les auditeurs. En un style simple et concis, le conférencier s'attacha à indiquer les moyens pratiques pour amener librement l'enfant à bien se conduire en lui montrant les conséquences de sa conduite.

MM. Lippens et Pagé félicitèrent chaudement le conférencier, et le dernier de ces messieurs proposa un vote de remerciement qui fut vivement accueilli.

Eu retour, M. Larose, secondé par M. Cléroux, proposa un autre vote de remerciement au dévoué principal de l'Ecole normale pour la généreuse hospitalité qu'il sait si bien accorder à l'Association.

Accordé à l'unanimité.

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

Montréal, 30 mars 1902.

## COUVENT D'HOCHELAGA

TEXTE DU DISCOURS PRONONCÉ PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE, L'HONORABLE M. DE LA BRUÈRE, À LA DISTRIBUTION  
DES PRIX AUX ÉLÈVES DU COUVENT D'HOCHELAGA.

20 Juin 1902.

Mde la Supérieure,  
Mesdames,  
Messieurs,

Les souvenirs du jeune âge sont bien les plus durables, car ils sont burinés dans le cœur de l'homme.

C'est ce que j'ai constaté en recevant des Dames du couvent d'Hochelaga la gracieuse invitation de venir assister à leur distribution de prix et d'adresser la parole à cet auditoire d'élite.

Je reportai ma pensée à cinquante ans en arrière, alors que dans mes vacances d'écolier passées à Boucherville je prenais la route qui conduit à Longueuil pour aller rendre visite à la maison-mère des Sœurs de Jésus et de Marie où s'élaborait par le travail et le dévouement l'avenir de nombre de jeunes filles qui depuis ont fait l'ornement de la société canadienne. Chaque été, je me rendais à cette communauté qui comptait au nombre de ses membres une de mes parentes, depuis disparue, femme au cœur d'or, sachant par ses manières distinguées et sa bonté naturelle gagner à son couvent les sympathies du public et lui conserver l'affection de ses anciennes élèves. Je veux parler de Sœur Marie Scholastique dont l'auteur de la *Vie* de Mère Marie-Rose a dit qu'elle fut une sainte religieuse.

Il m'est agréable de retrouver aujourd'hui, dans cette maison, une amie de jeunesse dont je ne ferai point l'éloge, mais dont les qualités de l'esprit et du cœur qui la distinguaient à l'aurore de sa vie de religieuse n'ont fait que se fortifier sous l'action de la religion et dans l'exercice du dévouement.—La révérende sous-assistante générale m'en voudrait si je disais son nom.—

Je suis donc heureux de me trouver ici en cette circonstance solennelle, d'abord à titre de vieil ami de cette communauté, puis comme surintendant de l'Instruction publique.—Il me tardait de venir offrir mes hommages aux Sœurs des S. S. Noms de Jésus et de Marie, en même temps que mes félicitations pour le merveilleux développement de leur œuvre et pour les services qu'elles rendent à la province.

La révérende sœur Eulalie Durocher, en jetant les bases de cet institut, a répondu au besoin qui se faisait sentir alors de la fondation de nouvelles communautés enseignantes de femmes et, instrument de la Providence divine, son nom est inscrit dans les pages de notre histoire avec ceux des religieuses, qui, à la naissance de la colonie, sont venues de France pour en propager la belle langue et les glorieuses traditions.

La communauté de Longueuil n'a pas failli à sa mission. Entrant dans les vues du grand évêque Bourget, elle s'est mise à l'œuvre avec courage. Qu'il me soit permis de rappeler qu'avec ses commencements coïncida l'établissement d'une communauté d'hommes devenue très populaire dans notre pays, celle des Oblats. Ceux-ci formèrent Mademoiselle Durocher et



ses compagnes à la connaissance et à la pratique des devoirs de la vie religieuse et dirigèrent leurs premiers pas. Ces deux congrégations, unies à leur berceau par les liens d'une sainte amitié, étaient destinées à devenir pour le Canada une force nouvelle, la première dans la carrière de la prédication, la seconde, dans la sphère de l'enseignement. J'ajouterai que la vénérable sœur Durocher venait de prendre, depuis six mois à peine, la direction du nouveau couvent, quand partait de Longueuil, pour des missions lointaines, un jeune Oblat dont les talents et les héroïques vertus devaient plus tard illustrer le nom canadien.

Il m'est doux de mentionner ici avec le nom de Mère Marie-Rose celui du vénérable archevêque de St-Boniface, feu Mgr Taché.

Ces événements remontent déjà à plus de cinquante ans ; mais il fait bon d'en parler, car, outre le parfum exquis dont ils sont imprégnés, ils indiquent la marche ascendante de cette maison d'éducation vers la réalisation des projets formés à son berceau.

Toutes les jeunes filles qui ont reçu leur instruction sous la tendre direction des sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie peuvent en rendre témoignage, et le groupe nombreux et charmant d'élèves que je vois devant moi, ne serait pas le dernier à exprimer à ses dignes éducatrices les sentiments de reconnaissance qu'elles méritent.

Parmi les jeunes filles qui m'écoutent, plusieurs sont encore au début de leur cours d'études ; d'autres vont bientôt quitter le toit où se sont écoulés pour elles tant de jours heureux. Ecartant quelque peu les plis du voile de l'avenir, je dirai à ces élèves que si, aujourd'hui, elles croient savoir apprécier le zèle de leurs institutrices, plus tard elles auront bien davantage à les remercier des enseignements qu'elles en auront reçus.

Vous êtes au couvent, mesdemoiselles, pour développer les facultés de votre intelligence et les orner de certaines connaissances. Vous y êtes aussi pour un but encore plus élevé : la formation de votre caractère et de votre cœur, c'est de cette formation surtout que dépendra votre avenir. Lorsque vous aurez fait votre entrée dans le monde, vos charmes pourront éblouir et votre esprit briller d'un vif éclat ; mais, croyez-moi, votre bonne éducation aidera dans une large mesure au succès de votre carrière.

On n'a pas été sans vous dire qu'à la sortie du pensionnat une vie nouvelle vous attendait, une vie toute différente de l'autre. Vous le savez du reste ; or, c'est dans cette institution que vous devez vous préparer à éviter les périls et connaître les responsabilités qui vous attendent. Votre esprit a besoin qu'on lui imprime une direction sûre ; vos riches facultés demandent une culture constante et soignée et, dans son épanouissement légitime votre éducation ne doit point subir d'arrêt. Lorsque vous n'aurez plus pour vous guider la main habile et ferme de vos maîtresses, vous retrouverez sous le toit paternel votre mère aux conseils prudents, à laquelle vous devrez soumettre votre volonté et confier votre inexpérience, car, vos études terminées, d'autres devoirs s'imposeront à vous. Afin de ne point participer aux abaissements ou aux faiblesses que l'on déplore dans la société, vous devrez nourrir votre esprit de lectures sérieuses, fuir les engouements d'un féminisme de mauvais aloi et vous livrer sans hésitation aux travaux que requiert la bonne tenue d'une maison. Le travail ennoblit l'esprit et lui donne une force dont le plus funeste écueil est le désœuvrement.

Vous serez appelées plus tard à remplacer vos mères et à prendre la gouverne d'une famille. Vous ne sauriez trop tôt vous préparer à remplir vos obligations avec dignité, tact et dévouement.

Jetez, mesdemoiselles, un regard sur le passé. Nos aïeules, il y a un siècle et plus, n'avaient point une instruction aussi étendue que les femmes de nos jours. Leurs connaissances en littérature ne leur auraient probablement pas permis de faire partie d'une société de femmes savantes ou prétendues telles; mais quelle belle éducation elles possédaient; quelle élévation dans leur caractère; quelle douceur dans leur piété; quelle fermeté intelligente dans la manière d'élever leurs enfants. Aussi la société canadienne-française se distinguait-elle par ses manières polies, ses habitudes réglées, ses mœurs paisibles et sa foi religieuse.

Ces belles traditions qui font l'orgueil de notre nationalité, c'est à vous, mesdemoiselles, que reviendra l'honneur de les perpétuer. A l'exemple de vos aïeules et de vos mères, vous serez les dispensatrices de la bonne éducation domestique, et de cet excellent esprit de famille qui était le partage de nos pères. Votre mission sera de dévouer votre énergie et vos talents à faire ce que vos devancières ont fait, à maintenir le respect de l'autorité paternelle, à donner sans ostentation l'exemple des vertus chrétiennes et à inculquer dans le cœur de ceux qui vous appartiendront par les liens les plus chers un grand amour pour leur nationalité et leur foi.

Je termine en formulant des vœux pour que les générations d'élèves qui se succéderont dans cette institution sachent profiter des précieux enseignements qu'elles y reçoivent et deviennent par la culture de leurs facultés intellectuelles et morales des femmes accomplies.

Je forme des vœux aussi pour que la communauté des Sœurs des S. S. Noms de Jésus et de Marie continue à croître en force et en efficacité pour le plus grand avantage de la jeunesse. Elle en a eu comme un heureux présage, puisque la maison que les premières religieuses habitèrent reposait sur les fondations d'une tour de l'ancien fort de Longueuil. Mais, comme disent à ce propos les *Chroniques* de l'institut: "Aujourd'hui notre pays n'a plus à se protéger contre les sauvages, mais il a à se tenir en garde contre l'ignorance en élevant partout des maisons d'éducation qui sont elles aussi des châteaux-forts dans lesquels la jeunesse se munit d'armes intellectuelles et morales pour soutenir les combats de la vie."

J'ai connu à Longueuil la maison-mère construite en pierre des champs. Je la vois maintenant à Hochelaga transformée en un superbe palais. Bâties en face l'une de l'autre sur les rives opposées du grand fleuve, toutes deux se contemplant, l'aïeule avec le tendre regard de l'amour maternel, la fille, avec le sourire de la reconnaissance. Les ondes du Saint-Laurent qui les séparent reflètent comme dans un miroir la grandeur d'âme et les belles qualités des institutrices qui en sont l'ornement. Que cette communauté porte haut le souvenir des âmes d'élite qui furent ses organisatrices, que, de concert avec ses aînées dans la province, elle cultive le sentiment national pour le communiquer à ses élèves et qu'elle forme des femmes aux solides convictions religieuses, éprises de leurs devoirs, orgueilleuses de leur laïque et de leur origine.

L'histoire dira qu'elle aura bien mérité de l'Eglise et de la patrie.

## METHODOLOGIE

### DE LA PONCTUATION

Dans la plupart des grammaires on trouve la ponctuation définie à peu près dans les termes suivants : "l'art d'indiquer, au moyen de signes, les différentes parties d'un discours et les pauses à faire dans la lecture."

Puisque la ponctuation doit indiquer les différentes parties du discours, elle suppose l'analyse, et véritablement il n'y a pas de ponctuation possible sans analyse.

A notre avis, on pourrait définir la ponctuation : l'art d'indiquer, au moyen de quelques petits signes conventionnels, les grandes lignes de l'analyse d'un discours, pour en rendre l'intelligence plus facile au lecteur. Autrefois l'auteur ne ponctuait pas et laissait au lecteur le travail d'analyser le discours.

Depuis que l'on a adopté les signes de ponctuation, c'est l'auteur qui analyse lui-même son discours, et le lecteur peut, pour ainsi dire, saisir à première vue un morceau bien ponctué, c'est-à-dire bien analysé.

Les signes de ponctuation peuvent se partager en trois classes :

1° La *virgule*, le *point-virgule*, le *deux points*, le *point*, qui servent surtout à la division des phrases et des périodes.

2° Le *point d'interrogation*, le *point d'exclamation*, les *points de suspension*, qui indiquent le sens des phrases.

3° Les *guillemets*, les *parenthèses*, le *tiret*, qui servent surtout à indiquer quelques circonstances comme *citation textuelle*, *addition d'un détail surrogatoire*, *changement d'interlocuteur* dans les dialogues.

DE LA VIRGULE.— La *virgule* ( , ) est le plus petit des signes de ponctuation, celui qui indique la plus petite pause. On l'emploie dans les cas suivants :

1° Entre tous les termes semblables d'une proposition, tels que *plusieurs sujets* d'un même verbe.

Ex. : Le français, l'anglais, l'allemand sont les langues les plus répandues de l'Europe.

*Plusieurs compléments de même nature* se rapportant à un même mot.

Ex. : C'est dans le sein de la terre que l'on trouve l'or, l'argent, la houille, les pierres, etc.

*Plusieurs attributs* ou adjectifs qualificatifs se rapportant au même sujet.

Ex. : Cet homme est aimable, complaisant, toujours prêt à rendre service.

*Plusieurs verbes dépendant d'un même sujet.*

Ex. : L'âme pense, examine, juge, décide.

*Plusieurs participes ayant un auxiliaire commun.*

Ex. : A-t-il jamais pensé, parlé, agi autrement ?

2° Avant et après un membre mis avant un autre par inversion.

Ex. : Mon frère, avant d'écrire, voulut prendre conseil.

3° Avant et après un complément explicatif.

Ex. : Cet homme, pris au dépourvu, fut vite à bout de ressources.

- 4° Avant et après un *pléonasme*.  
Ex. : Que me fait, à moi, cette misérable affaire ?
- 5° Avant et après les *mots mis en apostrophe*.  
Ex. : Prenez garde, mon cher, vous allez tomber.
- 6° Avant et après l'*apposition* ou *complément appositif*.  
Ex. : Jacques-Cartier, *habile navigateur français*, découvrit le Canada.
- 7° Avant et après une *proposition principale intercalée dans son complément*.  
Ex. ; Pensez, *lui dit-il*, aux conséquences de votre conduite.
- 8° Pour remplacer un *verbe sous-entendu* que l'on ne veut pas répéter.  
Ex. : Le Canada *est* en Amérique ; la France, en Europe ; la Chine, en Asie.
- 9° Entre *deux propositions qui n'ont pas le même sujet*, bien qu'elles soient liées par une conjonction.  
Ex. : *Je l'appelle*, et tu ne viens pas.  
*Tu obéiras*, ou on te punira.
- REMARQUE.— Lorsque la conjonction est répétée avant chacun des membres semblables, on met la virgule.  
Ex. : Tu n'as *ni* plume, *ni* papier, *ni* encre.  
*Et* l'Angleterre, *et* la France, *et* l'Italie, j'ai tout visité.

(A suivre)

H. NANSOT.

### Les devoirs à l'école primaire

#### PLAN

*Définition et but des devoirs scolaires.—Choix des devoirs.—Observations sur les devoirs qui se rapportent aux différentes matières.—Corrections des devoirs.—Idées à développer.*

#### 1° Définition et but des devoirs :

##### IDÉES À DÉVELOPPER (1)

- a) Les devoirs sont des travaux écrits que fait l'élève sans l'aide du maître.
- b) Ils ont pour but d'habituer à l'effort personnel et de fixer les connaissances acquises par les leçons.
- c) Ils occupent utilement une division pendant que le maître fait la leçon à une autre.
- 2° *Choix des devoirs :*
- a). Ils doivent pouvoir être faits avec fruit par *tous* les élèves de la division, donc plutôt choisis pour la moyenne des élèves que pour les premiers.

(1) Sujet donné aux examens du Certificat d'aptitude pédagogique, Lyon, 1895.

b). Les devoirs sont l'application de la leçon orale du maître, par conséquent en rapport avec cette leçon sans être jamais un pur exercice de mémoire.

c). Ils doivent être intéressants, variés de forme, assez courts pour être soignés à tous les points de vue dans le temps donné pour les faire.

d). Ils donneront en tout des idées saines et justes. Il faut fuir les textes torturés par les exigences de la grammaire et les phrases dénuées de sens.

e). Le maître, pour entretenir la vie dans cette partie de l'enseignement, se gardera bien de suivre pas à pas un manuel. Il modifiera les textes des livres, inventera ce qui correspond à son enseignement personnel, recourra souvent à un journal pédagogique bien rédigé.

3° *Observations sur les devoirs qui se rapportent aux différentes matières.*

a). *Devoirs de grammaire.*—Éviter les exercices mécaniques qui ne demandent aucun effort sérieux et remplissent le temps sans instruire l'enfant.

b). *Analyses grammaticales.*—On évitera les phrases construites sur un même modèle, où la routine plus que l'intelligence guiderait l'élève. On donnera plutôt à analyser des mots choisis dans un texte. Une analyse partielle de ces mots suffira souvent.

c). *Analyse logique.*—On accorde moins d'importance aux distinctions subtiles de la nature des propositions qu'à leur importance relative et à l'ordre logique dans lequel elles doivent se succéder et s'enchaîner. On fera porter le grand effort d'attention sur le groupement des mots autour du verbe.

d). *Exercices de conjugaison.*—On évitera de faire de ces devoirs un exercice de copie, on cherchera la variété soit en ne conjuguant que certains temps, soit en plaçant les verbes dans des propositions.

e). *Composition française.*—Au cours élémentaire on fera des exercices préparatoires de construction de phrases, et on donnera une grande part du travail à la préparation orale. Au cours moyen et supérieur, on choisira des devoirs d'imitation et de véritable composition. Les sujets seront simples et pratiques. Plus ou moins expliqués suivant le degré de difficulté.

f). *Arithmétique et géométrie.*—Donner la plus grande attention à ce que les exercices et problèmes soient vraiment pratiques et les données exactes, raisonnables, communiquant des connaissances utiles, attirant l'attention sur les résultats désastreux de l'imprévoyance, de l'abus des boissons, du tabac, du crédit, etc.

g). *Histoire.*—Les principaux devoirs consisteront en court résumé d'une leçon, réponses à un questionnaire, tableaux synoptiques et chronologiques, biographies, cartes, etc.

h). *Géographie.*—Jamais ne donner à faire de *jolies* cartes remarquables par le coloris, etc., mais donner beaucoup de *tracés* partiels obligeant l'élève à chercher sur la carte et à reproduire avec exactitude et proportion tout ce qui est l'objet de la leçon du jour. Donner des cartes d'ensemble comme exercice de récapitulation, sans surcharge de détails, en se tenant dans les grandes lignes.

i). *Sciences.*—Donner des devoirs courts, obligeant l'élève à exposer nettement le principe, la loi de l'expérience, et à y rapporter quelques faits d'observation.

j). *Dessin.*—Les devoirs de cette nature doivent être donnés quand il s'agit d'occuper l'enfant sans le fatiguer.

### De l'enseignement de la tenue des livres en partie simple

Nous croyions en avoir dit assez sur l'enseignement de cette matière, mais les épreuves du dernier examen du Bureau central nous ont fait constater, avec regret, qu'il y a encore beaucoup à faire avant que les progrès réalisés en cette branche soient au niveau de ceux opérés dans les autres sujets du programme.

Nous allons traiter succinctement de la manière d'enseigner la tenue des livres en partie simple :

1. Il n'est pas du tout nécessaire que les élèves soient pourvus de cahiers spéciaux, d'encre rouge, ni même d'un traité de tenue des livres. S'ils en ont un, c'est un avantage considérable parce que cela fait gagner du temps.

2. Pour enseigner cette branche avec profit, il faut : (a) la bien savoir ; on nous fera remarquer que ceci est vrai pour toutes les matières du programme, nous ne nous arrêterons pas à discuter ce dernier point ; (b) avoir une idée très nette de la marche à suivre.

3. N'enseigner qu'une chose à la fois et enseigner cela parfaitement avant d'aborder un nouveau point.

4. Expliquer les termes employés au moment où le besoin de cette explication se fait sentir.

5. Que les premiers exercices, qui doivent être très courts mais bien choisis et bien gradués, ne contiennent que des séries d'opérations au comptant : *Exemple*— le propriétaire commence avec un capital en argent, il achète et il vend au comptant, il paye salaire à un commis, loyer pour le local qu'il occupe comme magasin, et autres frais pour papeterie, etc.

Pour faire les écritures d'un exercice composé d'une telle série d'opérations un seul livre suffit : la *Caisse*.

#### LA CAISSE

Nous allons indiquer point par point la marche à suivre en enseignant à faire les écritures dans le livre de *Caisse*.

1. *Ecrivez ce qui suit au tableau* et faites-le copier dans les cahiers d'exercices ordinaires.

#### LIVRE DE CAISSE

Les recettes et les dépenses — (autrement dit les sommes d'argent reçues et les sommes données) — sont inscrites au *Livre de Caisse*, au fur et à mesure qu'elles ont lieu.

*Dr*

*Caisse*

*Cr*

AU DÉBIT, c'est-à-dire à GAUCHE, inscrivez toutes les sommes d'argent que la *Caisse* reçoit, que ce soit du *propriétaire* ou des étrangers.

DÉBITER la *Caisse*, c'est inscrire une somme au DÉBIT, c'est-à-dire à gauche.

L'abréviation des mots DÉBIT ou DÉBITEUR est DR.

AU CRÉDIT, c'est-à-dire à DROITE, inscrivez toutes les sommes PAYÉES.

CRÉDITER la *Caisse*, c'est inscrire une somme au CRÉDIT, c'est-à-dire à la DROITE.

L'abréviation des mots CRÉDIT ou CRÉDITEUR est CR.

## EXERCICE

*Sommes qui doivent être entrées à la Caisse*

1. Commencé avec de l'argent.....	\$ 15 00
2. Reçu.....	4 50
3. Payé.....	3 75
4. Payé.....	5 00
5. Reçu.....	8 25
6. Payé.....	2 50
7. Reçu.....	6 45
8. Reçu.....	11 00
9. Payé.....	7 18
10. Payé.....	3 42
11. Payé.....	2 00
12. Reçu.....	12 35

2. Faites régler un côté de l'ardoise ou une feuille de papier brouillon de la manière suivante, puis faites écrire l'entête : CAISSE, DR, CR ; au-dessous de *Dr* : *sommes reçues* ; au-dessous de *Cr* : *sommes payées*.

<i>Caisse</i>		<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
		Sommes reçues.	Sommes payées.

3. Que les élèves formulent eux-mêmes les réponses aux questions suivantes que vous leur adresserez. (*Nous donnons les réponses*):

1. Où faut-il inscrire le 1er article : *Commencé avec de l'argent \$15.* ? *Rép.* Dans le livre de Caisse.

2. Pourquoi faut-il inscrire le premier article, *commencé avec de l'argent \$15* dans le livre de Caisse ? *Rép.* Parce que toutes les sommes reçues, que ce soit du propriétaire ou des étrangers, sont inscrites au livre de Caisse.

3. De quel côté du livre de Caisse faut-il inscrire le premier article ? *Rép.* Du côté du débit, c'est-à-dire à gauche.

4. Pourquoi faut-il inscrire le 1er article, *commencé avec argent \$15*, au débit du livre de Caisse ? *Rép.* Parce que toutes les sommes reçues, que ce soit du propriétaire ou des étrangers, sont inscrites à la Caisse à gauche, c'est-à-dire au débit.

*Questions semblables au sujet du 2e article : Reçu \$4.50.*

5. Où faut-il inscrire le 3e article : *Payé \$3.75* ? *Rép.* Dans le livre de Caisse.

6. Pourquoi faut-il inscrire le 3e article : *Payé \$3.75*, dans le livre de Caisse ? *Rép.* Parce que toutes les sommes données sont inscrites au livre de Caisse.

7. De quel côté du livre de Caisse faut-il inscrire le 3e article, *payé \$3.75* ? *Rép.* Du côté du crédit, c'est-à-dire, à droite.

8. Pourquoi faut-il inscrire le 3e article, payé \$3.75, au crédit du livre de Caisse ?  
*Rép.* Parce que toutes les sommes payées sont inscrites à la Caisse au crédit, c'est-à-dire, à la droite. *Questions analogues pour tous les autres articles.*

*Après chaque réponse, que les élèves inscrivent l'article qui a fait le sujet de la question dans la colonne indiquée.*

9. Quel est le total des recettes ou des sommes reçues par la Caisse ? *Rép.* \$57.55.

10. Comment trouve-t-on le total des recettes ? *Rép.* On trouve le total des sommes reçues en additionnant les montants inscrits au débit de la Caisse.

11. Quel est le total des déboursés, c'est-à-dire des sommes payées ? *Rép.* \$23.85.

12. Comment trouve-t-on le total des déboursés ? *Rép.* On trouve le total des déboursés en additionnant les montants inscrits au crédit de la Caisse.

13. Quelle est la balance en Caisse, c'est-à-dire combien reste-t-il d'argent ? *Rép.* \$33.70.

14. Comment trouve-t-on la balance en Caisse ? *Rép.* La balance en caisse, ou ce qui reste en argent, se trouve en soustrayant le total du crédit, c'est-à-dire le total des sommes payées, du total du débit, c'est-à-dire du total des sommes reçues.

Où s'inscrit la Balance ? *Rép.* La Balance s'inscrit, généralement en encre rouge, au crédit.

15. Qu'appelle-t-on l'opération de trouver la balance de la Caisse et de l'inscrire au crédit. *Rép.* On appelle l'opération de trouver la balance de la Caisse et de l'inscrire au crédit, balancer ou encore solder la Caisse.

16. Quand doit-on solder la Caisse ? *Rép.* On doit solder la Caisse à la fin de chaque jour.

17. La Caisse ayant été soldée à la fin de la journée, quelle est la première chose que l'on doit y écrire le lendemain ? *Rép.* La première chose que l'on doit écrire à la Caisse est la balance, cette fois au débit.

18. Pourquoi met-on cette balance au débit. *Rép.* Parce que c'est la somme que la Caisse est censée recevoir du propriétaire au commencement de la journée.

*Note.*—Ne faites écrire ni ces questions ni ces réponses par les élèves, ne les faites pas non plus apprendre par cœur.

Lorsque la Caisse sera terminée elle aura l'apparence suivante :

Livre de Caisse		Dr	Cr
		Sommes reçues	Sommes payées
1	.....		
2	.....	15	00
3	.....	4	50
4	.....		3
5	.....		5
6	.....	8	25
7	.....		2
8	.....	6	45
9	.....	11	00
10	.....		7
11	.....		3
12	.....		2
	Par balance.....	12	35
			33
			70
	A balance.....	57	55
		33	70



4. Examinez les ardoises et les feuilles, indiquez les erreurs, puis faites nettoyer les ardoises ou déchirer les feuilles. Donnez le même exercice à faire pour la classe suivante.

5. A la classe suivante, examinez les exercices ; au moyen de questions, faites trouver les erreurs, puis donnez un nouvel exercice que vous pourrez inventer vous-mêmes, vous souvenant : 1° qu'il ne faut pas que le total des déboursés excède le total des recettes ; 2° qu'il vaut mieux dans le commencement employer de petits nombres.

Donnez des exercices jusqu'à ce que les élèves comprennent parfaitement cette première leçon. (*à suivre*)

J. AHERN.

---

### CHANT NATIONAL (1)

---

SUR L'AIR " NOUS VOUS INVOQUONS TOUS "  
Paroles de M. F. Normand, avocat

---

Canada, mon pays,  
Que toujours je chéris,  
Tiens-nous unis.  
Ton étendard joyeux,  
Béni sous tous les cieux,  
A jamais glorieux,  
Nous rend heureux.

O divin Rédempteur,  
Gravez dans notre cœur,  
Le Canada.  
Veuillez nous écouter,  
Veuillez nous exaucer  
Et toujours protéger  
Le Canada.

---

### AVIS

---

Prière de ne pas oublier que l'abonnement à *L'Enseignement Primaire* est payable d'avance. La revue n'est adressée gratuitement qu'à celles des écoles qui sont sous le contrôle des commissions scolaires.

(1) Rien de plus propre à développer le sentiment national chez les enfants que le chant, en classe, d'hymnes patriotiques.

# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

## CATECHISME

CHAPITRE DIX SEPTIÈME

### *Du sacrement de Pénitence (1)*

198. Q. Qu'est ce que le sacrement de Pénitence ?

R. Le sacrement de Pénitence est un sacrement qui *remet* les péchés commis après le Baptême.

— Le mot Pénitence vient d'un mot latin qui veut dire regret et repentir.

Remettre les péchés, signifie les effacer, les pardonner.

Le sacrement de Pénitence n'efface pas le péché originel, mais il peut effacer tous les péchés actuels, même les plus énormes.

199. Q. Le sacrement de Pénitence rend-il à l'âme l'amitié de Dieu en même temps qu'il remet les péchés ?

R. Oui, le sacrement de Pénitence rend à l'âme l'amitié de Dieu, *en même temps* qu'il la purifie de ses péchés.

— Dieu ne peut pas aimer une âme où se trouve un seul péché mortel ; mais, aussitôt que le péché mortel est effacé, Dieu aime de nouveau cette âme.

200. Q. Quand reçoit-on le sacrement de Pénitence ?

R. On reçoit le sacrement de Pénitence quand le prêtre *donne l'absolution*.

— L'absolution est une sentence, ou un jugement que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, pour effacer les péchés.

Le mot absolution vient d'un mot latin qui veut dire délier, détruire, faire grâce : or, il est bien choisi, dans ces trois sens, pour désigner l'acte par lequel le confesseur ; 1. retire une âme des liens, c'est-à-dire de l'esclavage du péché ; 2. détruit en elle le péché ; 3. lui en fait grâce, au nom de Dieu.

C'est au nom de Jésus-Christ que le prêtre donne l'absolution, ou le pardon des péchés : 1. parce que le confesseur tient la place de Jésus-Christ ; 2. parce qu'il pardonne en considération des mérites de Jésus-Christ.

Le prêtre ne donne pas l'absolution chaque fois que l'on se confesse ; il ne la donne que quand il le juge convenable d'après les dispositions du pénitent. Quand le prêtre donne l'absolution, on reçoit le sacrement de Pénitence, et les péchés sont pardonnés, si celui qui se confesse est bien disposé. Quand le prêtre ne donne pas l'absolution, on ne reçoit pas le sacrement de Pénitence, et les péchés ne sont pas pardonnés, même si on les a tous confessés.

Quand le prêtre ne donne pas l'absolution, il le dit à celui qui se confesse ; il est très important de bien savoir si l'on a reçu l'absolution ou si on ne l'a pas reçue.

E. LASFARGUES,

*Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.*

(1) Extrait de l'*Explication littérale et sommaire du Catéchisme*, par M. l'abbé E. Lasfargues prêtre de Saint-Vincent de Paul. En vente chez tous les libraires. — 25 centims.

## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ÉLÉMENTAIRE

## Grammaire pratique

**XXXI. Les participes.**—Examinons attentivement les deux phrases que voici :  
Le chèvrefeuille couvre le mur de ses longues guirlandes pendantes.  
Une légère bulle de savon s'en va flottant au vent.

Ces deux modes : *pendantes*, *flottant*, exprime la manière d'être des guirlandes de chèvrefeuille et de la bulle de savon ; ils remplissent donc la fonction des adjectifs. Mais le premier, *pendantes* est adjectif verbal, parce qu'il exprime une action qui se continue, tandis que *flottant* est participe présent, parce qu'il indique une action passagère.

Ces mots sont formés avec les verbes *pendre* et *flotter*. Ils expriment la manière d'être de la chose indiquée, en disant quelle action cette chose fait : les guirlandes sont pendantes, elles font l'action de pendre : la bulle est flottant, elle fait l'action de flotter.

De même encore dans ces deux phrases :

La mer agitée par le vent roulait de grosses vagues.

Des arbres furent déracinés par la tempête.

Les mots : *agitée*, *déracinés*, expriment la manière d'être de la mer et des arbres, en indiquant de quelle action ils sont l'objet. *La mer est agitée* : c'est le vent qui l'agite, la mer est l'objet de l'action d'agiter. Les arbres furent déracinés : c'est la tempête qui a fait l'action de les déraciner, les arbres ont subi cette action. Ces mots *agitée*, *déracinés*, sont encore des mots adjectifs dérivés des verbes *agiter* et *déraciner*.

Ce n'est pas la première fois, mes enfants, que nous voyons des adjectifs dérivés d'un verbe, et indiquant la manière d'être des personnes ou des choses, manière résultant d'une action que ces personnes ou ces choses font ou subissent. Mais ceux dont nous parlons aujourd'hui se distinguent des autres en ce qu'ils se rapprochent davantage du verbe. C'est pourquoi on les a appelés des *participes*, pour indiquer qu'ils participent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Nous indiquerons les participes par le signe  $\bar{\text{I}}$ , comme dans cette phrase :

Le sol est desséché.

Comme tous les adjectifs dérivés du verbe, les participes ont deux façons d'exprimer la manière d'être des personnes ou des choses. Ils disent si l'action est faite par les personnes ou les choses ; ou bien si les personnes ou les choses ont au contraire subi cette action. Il y a donc naturellement deux sortes de participes :

1° le participe *actif*, indiquant que l'action est faite par la personne ou la chose dont il s'agit ;

2° le participe *passif*, indiquant que l'action est reçue ou subie par elle.

## QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce qu'un participe ? Un participe diffère-t-il en quelque chose des autres adjectifs dérivés d'un verbe ?

Combien y a-t-il de sortes de participes ?

## Exercices

Écrivez au pluriel les noms suivants :

Un gland, beaucoup de ... — Un chêne, quelques ... — Le dictionnaire, les ... — Un encrier, des ... — Un soldat, une troupe de ... — Un mouton, plusieurs ... — Un bœuf, des ... — Le lièvre, les ... — L'almanach, les ... — Un calendrier, des ... — La locomotive, les ... — Un chemin de fer, des ...

## Orthographe, Elocution et Grammaire

### DICTÉE

#### MA CHAMBRE

Ma chambre renferme un lit bien doux, bien bon, avec de grands rideaux blancs. Dans un coin il y a une commode avec beaucoup de tiroirs où maman range mes vêtements. Sur la commode je place mon sac d'écolier. J'ai aussi deux chaises dans ma chambre, deux belles chaises peintes en noir. Un crucifix et des images pieuses ornent les murs.

#### EXERCICES

**Grammaire.**—1. Faites la liste des noms de la dictée et indiquez s'ils sont au singulier ou au pluriel.—2. Trouver les mots de la même famille que *tiroir, vêtements, peint*.

**Rédaction.**—1. Remplacer par des expressions équivalentes les expressions suivantes : *renferme, beaucoup, range, vêtements, place*.—2. Dites ce que renferme la chambre dont on parle dans la dictée et aussi ce que renferme la vôtre.

### Récitation

#### L'ENFANT MALPROPRE (1)

Paul, enfant très malpropre, et qui se croyait beau,  
Prit une fleur dans un ruisseau.  
Quelqu'un lui dit comme il faisait la moue (2) ;  
" Qu'as-tu donc ?— Elle sent la boue (3).  
— C'est que, vois-tu, sans propreté,  
Plus de fraîcheur ni de beauté."

LUCIEN TRAUTNER.

**Explication des mots.**—(1) *Enfant malpropre* : enfant dont la figure et les mains sont sales.—(2) *Faire la moue* : faire la grimace comme les gens qui sont de mauvaise humeur.—(3) Sentir mauvais, sentir la vase.

**Sens général.**— Si vous voulez être gentils, si vous voulez qu'on dise de vous : Oh ! les beaux enfants, soyez propres. Ne venez jamais à l'école sans avoir la figure bien nette, les mains bien lavées, les cheveux soigneusement brossés. Ne supportez pas de taches sur vos vêtements. La propreté est nécessaire à la santé. Un enfant propre et en bonne santé est toujours beau et fait plaisir à voir.

## Vocabulaire et Invention

1. Comment s'appelle l'ouvrier ou l'ouvrière qui lave, blanchit, repasse, tisse, file, sème, laboure, moissonne, fauche, fane.— Laveuse, blanchisseuse, repasseuse, tisserand, fileur, semeur, laboureur, moissonneur, faucheur, faneur.
2. Citer cinq noms d'insectes.— (*Exemple* :) mouche, abeille, hanneton, coccinelle ou bête à bon Dieu, cousin.
3. Citer cinq noms d'animaux ayant des plumes.— (*Exemple* :) oie, canard, serin, autruche, aigle.
4. Citer cinq noms d'animaux ayant des poils.— (*Exemple* :) Chien, chat, cheval, ours, âne.
5. Citer deux animaux n'ayant ni poils ni plumes.— (*Exemple* :) vipère, grenouille.
6. Compléter les phrases suivantes : Ne jouons pas avec un couteau, car... — nous pourrions nous couper. Ne jetons pas de pierres dans la rue, car... — nous pourrions blesser quelqu'un ou casser des carreaux. Soyons sages et... — nous serons aimés. Ne jouons pas avec les allumettes car... — nous pourrions nous brûler. Celui qui travaille bien mérite... — une récompense.

7. De quels outils se servent le terrassier, le bûcheron, le tisserand, le maçon, le scieur de long et le cordonnier? — Le terrassier se sert d'une pelle et d'une pioche; le bûcheron se sert d'une cognée; le tisserand se sert d'une navette; le maçon se sert d'une truelle; le scieur de long se sert d'une scie; le cordonnier se sert d'une aiguille appelée alêne.

8. Compléter les expressions suivantes: La trompe de... — l'éléphant. Le sabot du... — cheval. Les cornes du... — bœuf. Les griffes du... — chat. Les crocs du... — chien. La crinière du... — lion. Le plumage de... — l'oiseau. Les serres de... — l'aigle.

---

## COURS MOYEN

---

### ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE ET ELOCUTION

---

#### DICTÉES

##### I

###### TABLEAU D'INTÉRIEUR

Pendant que la soupe cuit sur le *poêle*, la mère de famille, assise près de la fenêtre, dans une chaise berceuse, file tranquillement son rouet. Un *mantelet d'indienne*, un jupon d'étoffe du pays et une "*câline*" propre sur la tête, c'est toute sa toilette. Le petit dernier *dort* à ses côtés dans son "*ber*". De temps en temps, elle jette un regard réjoui sur sa figure fraîche, qui, comme une rose épanouie, sort du *couvre-pied* d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux *taillés* en *petits triangles* sont *ingénieusement* distribués.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*poêle*: différence au masculin et au féminin?—*mantelet*: petit *manteau*, comme *batelet*, petit *bateau*.—*indienne*: toile de coton teinte ornée de des: ins de différentes couleurs, ainsi nommée parce qu'elle est originaire des *Indes*.—"*câline*": (*capeline* est le vrai mot) coiffure de femme.—*dort*: verbe *dormir*: comparez avec le verbe *dorer* dans: je *dors*, tu *dors*, il *dort*; je *dore*, tu *dores*, il *dore*.—"*ber*": pour *berceau*. Le *ber* est un appareil pour lancer les navires.—*couvre-pied*: au singulier on *peut* mettre un *s* à *pied*; puisque le sens est une couverture pour *les pieds*.—*taillés*: s'accorde avec *morceau*.—*petits triangles*: au pluriel chaque morceau est un petit *triangle* (figure à *trois angles* ou pointes)—*ingénieusement*: d'une manière *ingénieuse*, arrangée avec *génie*, c'est-à-dire avec habileté.

##### II

###### LES ABEILLES ET LES MOUCHES

Les abeilles ont quatre ailes, les mouches n'en ont que deux, et cependant, à cause de leur gros corps, les abeilles ont le vol plus lourd que les mouches.

Les abeilles *recueillent* le suc des fleurs et en font du miel qu'elles déposent dans leurs ruches pour nourrir leurs larves (1). Les mouches vont aussi sur les fleurs, mais elles en absorbent le suc sans en faire du miel; leurs larves vivent aux dépens des autres animaux, ou bien dans des matières en *décomposition* (2).

###### EXPLICATIONS

(1) *Larves*. Les mouches pondent des œufs. De ces œufs sortent de petits vers qui grossissent puis se transforment en insectes. Ce sont ces vers que l'on appelle des larves.

(2) *En décomposition*, c'est-à-dire en train de se pourrir.

## EXERCICES

**Grammaire.**—1. Mettre la dictée au singulier : L'abeille a quatre ailes, la mouche n'en a que deux, etc.—2. Faites l'analyse des verbes de la dictée.—3. Trouver et expliquer les mots de la même famille que *recueillir, décomposition*.—4. Remplacer par des expressions équivalentes les expressions suivantes : *n'en ont que deux* (en ont seulement deux), *cependant, font du miel, déposent, en décomposition* (en putréfaction).

**Rédaction.**—1. Qu'est-ce qu'une larve ? Dites quelle différence il y a entre une mouche et une abeille. Que font les abeilles avec le suc des fleurs ? Que font les mouches ?

## Rédaction

## QUESTIONS

Aimez-vous le miel ? Qui est-ce qui fait le miel ? Combien les abeilles ont-elles d'ailes ? Quelle est leur couleur ? Où habitent-elles ? Avec quoi fabriquent-elles le miel ?

## RÉPONSES

J'aime beaucoup le miel.  
Le miel est fabriqué par les abeilles.  
Les abeilles ont quatre ailes ; elles sont de couleur grise.  
Elles habitent dans des ruches.  
Elles fabriquent le miel avec le suc des fleurs.

## Récitation

## LA MAMAN

Qui nous aime dès la naissance ?  
Qui donne à notre frêle enfance  
Son doux, son premier aliment ?  
C'est la maman.

Bien avant nous qui donc s'éveille ?  
Bien après nous quel ange veille.  
Penché sur notre front dormant ?  
C'est la maman.

Aussi, qui devons nous sans cesse  
Bénir pendant notre jeunesse,  
Chérir jusqu'au dernier moment ?  
C'est la maman.

Mme A. TASTU.

## MAXIME

*L'amour filial est la vertu des bons cœurs.*

## CONSEILS PÉDAGOGIQUES

**Explication du morceau.**—L'auteur énumère, sous forme d'interrogations suivies d'une même réponse, les preuves de la sollicitude d'une mère.

Il conclut en montrant que l'amour filial doit être prodigué à la mère, en reconnaissance des soins dont elle entoure ses enfants.

**Explication des mots.**—*Frêle*, ce qui est faible, le contraire de robuste.—*Son doux, son premier aliment*, c'est à-dire le lait que donne la mère à ses enfants.—*Jusqu'au dernier moment*, c'est à-dire jusqu'au dernier soupir, jusqu'à la mort.

**Diction.**—LES PAUSES.—Après la virgule (,) arrêtez-vous le temps de compter un par la pensée ; après un point-virgule (;) ou deux points (:) comptez un, deux ; après un point (.) ou un point d'interrogations (?) comptez un, deux, trois.—Ex. : *Qui nous aime dès la naissance* (un, deux, trois) ? *Qui donne à notre frêle enfance son doux* (un), *son premier aliment* (un, deux, trois) ? *C'est la maman* (un, deux, trois).

DELAPIERRE.

## COURS SUPÉRIEUR

## ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

## DICTÉES

## I

LA TERRASSE DE QUÉBEC LE JOUR DE LA ST-JEAN-BAPTISTE (1902)

Dans un cadre splendide apparaissait à nos regards émus le plus incomparable des tableaux. A nos pieds s'étendait cet " *affourc d'eau bel et délectable* " dont parle Jacques Cartier, ce Saint Laurent royal dont les flots majestueux ont pour nous de si profonds et de si intimes accents. Sur l'autre rive, Lévis *étagait* ses maisons, ses clochers étincelants et ses verdoyants bosquets. Là-bas, l'île d'Orléans *jaillissait* du sein des eaux comme une gigantesque *émeraude*. Plus loin se dessinaient les *falaises* de Beauport coupées par la nappe mouvante et argentée du Montmorency, et à l'horizon *se profilaient* les *mamelons* bleuâtres et les crêtes fuyantes des Laurentides, qui semblaient se poursuivre dans une course *effrénée* jusqu'à ce qu'ils *allassent* se précipiter avec le Cap Tourmente dans les flots du grand fleuve. Au-dessus de nos têtes, le soleil radieux flambloyait dans un ciel d'azur, *faisait* pleuvoir ses rayons d'or sur la terre et les ondes, et remplissait l'espace de lumière et de vie. Au milieu de ce décor *grandiose* et *féérique*, soixante mille hommes *étaient accourus* de tous les points de l'horizon, à l'appel d'une idée sur le site du vieux fort et de l'ancien château Saint-Louis.

THOMAS CHAPUIS,

(Discours—St-Jean-Baptiste, 1902).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*affourc d'eau bel et délectable* : *affourc*, vieux mot usité du temps de Jacques Cartier, il signifie l'endroit situé entre deux cours d'eaux qui se rencontrent comme les dents d'une *fourche*.—*bel*, se rapporte à *affourc*, dans ce temps-là on disait *bel* au masculin; on a conservé cette forme devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette : Un *bel* homme, un *bel* endroit.—*Jacques Cartier* : pas de trait d'union parce qu'on désigne l'homme qui a porté ces noms.—*étagait* : remarque sur les verbes en *ger*.—*jaillissait* : ne se conjugue guère qu'à la 3<sup>e</sup> personne, signifie s'élever en l'air, comme un jet d'eau, par exemple.—*émeraude* : pierre précieuse de couleur verte.—*falaises* : rivage de roches élevées et escarpées.—*se profilaient* : donnez un équivalent ; *se dessinaient*.—*mamelons* : petites montagnes au sommet arrondi.—*effrénée* : sans frein, c'est-à-dire que rien ne retient.—*allassent* : quel temps et quel mode ? *Imparf. du subjonctif*. Donnez le *prés. de l'ind.*, le *fut. simp.* : je *vois*, tu *vas*, etc. ; j' *irai*, tu *iras*, etc.—*faisait* : donnez les temps primitifs : *faire* ; *faisant* ; *fait* ; je *fais*, tu *fais*, etc. ; je *fis*, etc. ; je *ferai*, etc. Irrégularités : ils *fout*, que je *fasse*, etc.—*grandiose* : magnifique.—*féérique* : merveilleux, comme on en voit dans les contes de *fées*.—*étaient accourus* : marque l'état ; si on voulait marquer l'action, on emploierait l'auxiliaire avoir. Ex. : Ils *avaient accouru* tout de suite à son appel.—à l'appel d'une idée : quelle idée ? l'idée de manifester les sentiments patriotiques, c'est-à-dire l'amour de la patrie.

Faites relever tous les *sujets* des *verbes* de la dictée.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Là-bas, l'île d'Orléans jaillissait du sein des eaux comme une gigantesque qu' : émeraude.

Deux propositions :

1° Là-bas, l'île d'Orléans jaillissait du sein des eaux.

2° Une gigantesque émeraude (jaillissait).

La seconde proposition est *complétive circonstancielle* de manière de *jaillissait*.Là-bas : adv., compl. circ. de lieu de *jaillissait*.—du : art. contr. (de le), de prépos., fait rapporter *sein* à *jaillissait*.—comme : conjonction, rattache la complétive à la principale.—émeraude : n. c., tém. sing., sujet de *jaillirait* sous entendu.

## II

## CURIEUSE MANIÈRE D'APPRÉCIER UN HOMME

On emploie aux Etats Unis, dans la conversation *habituelle*, dans les livres et les journaux, une expression qui mérite d'être citée comme un *trait de mœurs*, et que j'*essaierai* de faire ressortir plus nettement par une comparaison. En France, lorsque nous parlons de la *situation matérielle* d'un individu, nous *disons* : Il possède tant de terres ou tant de *capitiaux*. Il possède! c'est-à-dire, il est le maître de ce domaine. *Il en use* comme d'un instrument, selon son bon *vouloir*. Par cette énonciation, la propriété est placée dans l'ordre secondaire, l'homme la domine. Dans le langage des Etats-Unis, l'homme, au contraire, tombe non seulement dans un ordre inférieur, il est absorbé et *annulé* dans le chiffre de ses propriétés. On vous dit : Cet homme *vaut* un million. Peu importe qu'il soit instruit ou ignorant, beau ou laid, élégant ou vulgaire. Il vaut un million, voilà le fait, et si demain il était frappé par une *banqueroute*, il ne vaudrait peut-être plus que *cing cents mille francs*, et après-demain, peut-être plus *rien du tout*.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *habituelle* : remplacez par un équivalent : *ordinaire*.— *trait de mœurs* : une façon d'agir particulière qui fait remarquer.— *essaierai* : remarque sur les verbes en *yer* : ils changent *y* en *i* devant un *e* muet. Cependant, d'après l'Académie, ceux en *ayer* conservent l'*y* : mais cette règle n'est pas observée généralement.— *ressortir* : prononcez *re-sortir* : les deux *ss* sont pour empêcher de prononcer comme *z* entre deux voyelles.— *situation matérielle* : état de fortune.— *disons* : temps primitifs? *dire* : *disent* ; *dit* ; je *dis*, tu *dis*, il *dit*, (irrégularité : vous *dites*, au lieu de *vous disez*) ; je *dis*, tu *dis*, il *dit*, (les trois personnes du singulier pass. déf. ressemblent au présent) ; je *dirai*, etc.— *capitiaux* : sommes d'argent à notre disposition.— *Il en use* : donnez un équivalent : *il s'en sert*.— *vouloir* : ce mot est-il un verbe? non, c'est un nom ; *bon vouloir* signifie *volonté libre*.— *annulé* : rendu nul.— *vaut* : temps primitifs? *valoir* : *valant* ; *valu* ; je *vaut*, tu *vaut*, il *vaut* ; je *valus*, etc. ; je *vaudrai*, etc. : irrégularité au subj. prés. : que je *vaille*, *vailles*, *vaille*, *valions*, *valiez*, *vaillent*.— *banqueroute* : impossibilité de payer ses dettes.— *cing cents mille francs* : cent mille piastres, le franc valant environ vingt centins ou un cinquième de piastre.— *rien du tout* : remarquez qu'on ne doit pas dire *rien en tout* non plus que *pas en tout* (pas du tout).

## ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

On emploie aux Etats-Unis, dans la conversation habituelle, dans les livres et les journaux, une expression qui mérite d'être citée comme un trait mœurs, et que j'essaierai de faire ressortir plus nettement par une comparaison.

Trois propositions :

1° On emploie aux Etats-Unis, dans la conversation habituelle, dans les livres et les journaux, une expression

2° qui mérite d'être citée comme un trait de mœurs

3° que j'essaierai de faire ressortir plus nettement par une comparaison.

Les deux dernières sont complétives de *expression*. *Etats-Unis* : n. p., m. p., compl. circ. de *emploie*.— *conversation*, *livres*, *journaux* : compl. circ. de *emploie*.— *qui* : pron. conj., 3e pers. sing., sujet de *mérite*, rattache en même temps la *complétive à expression*.— *d'être citée* : *d'* (de) prop. euphonique, *être citée* : verbe passif, inf. prés., compl. dir. de *mérite*.— *trait* : compl. circ. de *citée*.— *que* : pron. conj., 3e pers. sing., compl. dir. de *faire ressortir*.— *faire ressortir* : verbe trans. (composé) inf. prés., compl. dir. de *essaierai*

## Exercices de composition

SUJET. — *Les industries et les commerces de première nécessité*. — Si on fondait un village dans un pays inhabité, quels sont les industriels et les commerçants qu'il faudrait y attirer en premier lieu? Indiquez les motifs de votre choix.



PLAN. — Les industries et les commerces de première nécessité sont ceux qui subviennent à notre nourriture, à notre logement, à notre habillement.

1° Pour notre nourriture, il nous faut les cultivateurs, les meuniers, les boulangers, les bouchers.

2° Pour construire et meubler nos maisons, il faut des maçons, des charpentiers, des menuisiers.

3° Pour nous fournir nos vêtements, il faut des marchands de nouveautés, des tailleurs, des couturières, des cordonniers et des chapeliers.

*Développement.* — Les industries et les commerces de première nécessité sont naturellement ceux grâce auxquels nous pouvons vivre, nous loger, nous habiller.

Pour vivre, il faut des aliments, du pain, du vin, de la viande, des légumes, des fruits, etc. La profession indispensable par-dessus toutes, c'est l'agriculture. C'est à elle que nous devons le pain, puisque c'est elle qui nous donne le blé ; pour transformer le blé en farine, il faut des meuniers ; pour faire le pain, il faut des boulangers. Enfin le boucher nous fournit la chair des animaux. Ainsi, cultivateurs surtout, puis meuniers, boulangers et bouchers, tels sont les industriels et les commerçants qui suffisent à notre consommation.

Nous voilà assurés de notre nourriture : il nous faut maintenant des maisons et des vêtements pour nous abriter contre les intempéries des saisons, contre le froid, contre la pluie et les tempêtes.

Les maisons sont construites par les maçons, il faut y joindre les charpentiers qui achèvent la construction, les menuisiers qui font les meubles et posent les portes et les fenêtres.

Les vêtements sont fournis par les marchands de nouveautés qui nous vendent leurs étoffes ; les tailleurs et les couturières en font des habits et des robes. Les chapeliers et les cordonniers fabriquent enfin coiffures et chaussures.

A l'aide de ces industriels et de ces commerçants nos premiers besoins seront satisfaits d'une manière bien suffisante. Robinson, seul, dans son île, était à la fois son propre fermier, son boulanger, son maçon, son charpentier, son cordonnier et même son marchand de nouveautés. Heureusement, nous n'en sommes pas là dans nos villages.

### Récitation

#### LE SINGE, LE CHAMEAU ET LE MIROIR

Le singe et le chameau trouvèrent un *miroir*.

Le *premier*, tout surpris de l'*étrange* grimace

Que *réflétait* la glace,

Dit à son compagnon : " Approche pour t'y voir. "

L'*autre* apercevant ces deux bosses,

Lui répondit : " *Tiens*, j'y vois ton *portrait* :

Vit-on jamais un visage plus laid ?

Ta joue est trop enflée et tes dents sont trop grosses.

Ce verre est très utile, il pourra te servir :

Conserve-le pour ta toilette. "

Qui de nous ne ressemble à l'une ou l'autre bête ?

Si l'on voit ses défauts, c'est sans *en convenir* :

Chacun en détourne la tête,

Et dans ceux du prochain trouve un *malin plaisir*.

EXPLICATIONS. — Qu'est ce qu'un *singe*, un *chameau* ? Montrer une gravure. — Vous connaissez ce qu'est le *miroir* : à quoi sert-il ? Le *premier* : le singe. — *Etrange* : qui est peu ordinaire. — *Réflétait* : reproduisait. — *L'autre* : le chameau. — *Tiens* : impératif du verbe *tenir*, se dit familièrement pour attirer l'attention, ou pour avertir de prendre garde à quelque chose, et dans le même sens qu'on a coutume de dire : *royez*. — *Portrait* : image d'une personne. — *En convenir* : reconnaître loyalement, persuader qu'on a tel défaut. — *Malin plaisir* : le plaisir de voir le mal chez les autres, de dénigrer, de critiquer.

---



---

**MATHEMATIQUES**


---

**ARITHMÉTIQUE**


---

**CALCUL MENTAL**

*Questionnez les élèves à tour de rôle; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.*

1. Combien d'unités et combien de dizaines dans quatorze pommes, vingt-quatre couteaux, trente-sept noix, quarante-trois tables, cinquante-six livres?
2. Combien d'unités, de dizaines et de centaines dans cent vingt-trois vaches, deux cent trente-neuf moutons?
3. Combien y a-t-il de nombres entre deux dizaines consécutives?
4. Combien y a-t-il de nombres entre deux centaines consécutives?
5. Qu'appelle-t-on nombre pair, nombre impair?
6. Quels sont les nombres pairs de 2 à 20, de 20 à 50, de 50 à 100?
7. Quels sont les nombres impairs de 3 à 21, de 21 à 51, de 51 à 101?
8. Énoncez de trois en trois les nombres compris entre 3 et 100.
9. Combien font 12 onces et 4 onces? 7 pouces et 5 pouces?
10. Combien y a-t-il de pouces dans 1 pied? Dans la moitié d'un pied?
11. Combien d'onces dans une livre de beurre? Dans la moitié d'une livre de beurre?

**PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION  
ET DE DIVISION**

1. Un ouvrier gagne \$1.25 par jour. Sur les 365 jours de l'année, il faut défalquer 52 dimanches, 10 jours fériés et 17 jours de chômage. Que gagne-t-il par an et que peut-il économiser, si sa dépense annuelle est de \$238.45.
2. Une pièce de drap de 25 verges a été payée à raison de \$2.40 la verge. Le tout a été revendu \$77.25. Quel a été le bénéfice sur chaque verge?
3. Une personne gagne d'abord \$3082 dans une entreprise, puis perd dans une seconde \$2905. Quel est son bénéfice réel? Rép. \$177.
4. Dans une école composée de 3 divisions, il y a 125 élèves: la 3e division comprend 45 élèves et la 2e 36 élèves. Combien y a-t-il d'élèves dans la 1ère division? Rép. 44.  
Combien y a-t-il d'onces de café dans 128 livres? Rép. 2048.
6. Combien y a-t-il de minots dans 2048 gallons? Rép. 256.
7. Un courrier parcourant 8 milles à l'heure est parti depuis 3 heures lorsqu'on envoie à sa poursuite un autre courrier qui parcourt 12 milles à l'heure. En combien d'heures le deuxième atteindra-t-il le premier?

*Solutions:*

1.  $365 - (52 + 10 + 17) = 286$  jours de travail.  
 $\$1.25 \times 286 = \$357.50$ , ce qu'il gagne par an.  
 $\$357.50 - 238.45 = \$119.05$  ce qu'il économise.

2.  $\$77.25 \div 25 = \$3.09$ , le prix de vente d'une verge.

$\$3.09 - 2.40 = \$0.69$ . Rép.

7. Le second courrier gagne sur le premier, par heure,  $12 - 8 = 4$  milles. Or, en 3 heures le premier courrier aura pris une avance de 8 milles  $\times 3 = 24$  milles; donc il faudra au second courrier pour atteindre le premier autant d'heures que 4 milles seront contenus de fois en 24 milles ou  $24 \div 4 = 6$  heures. Rép.

## FRACTIONS

9<sup>e</sup> LEÇON

Dans *L'Enseignement Primaire*, année 1901-1902, nous avons donné une série de leçons sur la manière de développer chez les élèves une idée nette de ce que c'est qu'une fraction; pour cet objet nous nous sommes servis de lignes; dans le volume qui commence nous allons continuer ces leçons; les problèmes seront gradués et résolus au moyen de lignes et de chiffres.

Cette série de problèmes comprendra la plupart de ceux qui peuvent être résolus sans que l'élève ait appris la définition de la fraction, du dénominateur ou du numérateur, sans qu'il ait appris les quatre opérations sur fractions.

1. Un homme vend  $\frac{1}{3}$  de ses vaches, il lui en reste 16; combien en avait-il tout d'abord et combien en a-t-il vendu?

*Solution au moyen d'une ligne :*

Je trace une ligne qui représente le nombre de vaches qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en trois parties égales, parce que dans le problème il s'agit de tiers. Sur cette ligne j'indique la partie qui représente ce qui a été vendu, ainsi que celles qui représentent ce qui reste.

ce qui reste = 16		vendu
$\frac{1}{3} = 8$		$\frac{1}{3} = 8$
Les 2 parties qui restent = 16 vaches.		
1 partie	= $16 \div 2 =$ la moitié de 16 = 8	
Les 3 parties qu'il avait = $(16 \div 2) \times 3 = \frac{16 \times 3}{2} = 24$ . Ce qu'il avait d'abord.		
1 partie, ce qu'il a vendu = 8.		

*Solution avec chiffres :*

Le nombre de vaches qu'il avait est représenté par  $\frac{3}{3}$ .

Ayant vendu  $\frac{1}{3}$ , ce qui lui reste =  $\frac{3}{3} - \frac{1}{3} = \frac{2}{3}$ ; mais d'après le problème, ce qui lui reste = 16 vaches; donc  $\frac{2}{3} = 16$ .

Si  $\frac{2}{3} = 16$ ,  $\frac{1}{3}$  égalera la moitié de 16, c'est-à-dire  $16 \div 2 = 8$ , ce qu'il a vendu.

Tous ceux qui ont enseigné l'arithmétique savent que les élèves ne comprennent pas facilement qu'on peut trouver la valeur d'un tiers en divisant par 2; la difficulté à COMPRENDRE ce point, qui existe quelque peu même pour les élèves qui ont eu les premières notions des fractions par

l'intuition, est presque insurmontable pour ceux qui n'ont vus les fractions représentées qu'aux moyens de chiffres. Il faut bien remarquer, nous venons de dire, *la difficulté à comprendre* et non la difficulté à résoudre des problèmes, car tout le monde sait que les élèves peuvent être conduits facilement à résoudre des problèmes de toute espèce par des procédés qu'ils ne comprennent pas du tout.

Lorsque l'élève ne comprend pas que  $\frac{1}{3}$  se trouve en divisant par 2 il faut revenir à la solution avec une ligne et lui faire constater qu'il reste deux parties,—qu'une de ces parties est la moitié des deux, que par conséquent une des parties vaut la moitié des deux,—que si les deux valent 16, une vaudra la moitié de 16, ou 16 divisé par 2,—que les deux parties =  $\frac{2}{3} = 16$ ,—qu'une partie =  $\frac{1}{3}$  = la moitié de  $\frac{2}{3}$ , que  $\frac{1}{3}$  = la moitié de  $16 = \frac{16}{2} = 8$ ; si  $\frac{1}{3} = \frac{16}{2}$ ,

$$\frac{3}{3} = \frac{16 \times 3}{2} = 24.$$

Résumé :  $\frac{2}{3} = \frac{1}{3} = \frac{2}{3} = 16$

$$\frac{1}{3} = \frac{16}{2}$$

$$\frac{3}{3} = \frac{16 \times 3}{2} = 24.$$

2. Un homme achète un nombre de moutons égal au tiers de ce qu'il a. Après cet achat il constate qu'il a en tout 28 moutons. Combien en avait-il tout d'abord ?

*Solution au moyen d'une ligne :*

Je trace une ligne qui représente le nombre de moutons qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en *trois parties égales*, parce que dans le problème il s'agit de *tiers*. Je prolonge cette ligne d'un tiers. Le prolongement représente le nombre de moutons *achetés*. La ligne primitive avec le prolongement représente le nombre de moutons dans le troupeau après l'achat.

Le nombre de moutons qu'il avait tout d'abord			Nombre acheté
$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$

Le nombre qu'il avait après l'achat = 28

La ligne entière = 4 parties égales = 28 moutons, le nombre après l'achat.

Si 4 parties = 28 une partie = le quart de 28, c'est-à-dire 28 divisé par 4 =  $\frac{28}{4}$ ; si 1 partie = 28 ÷ 4, 3 parties, ce qu'il avait d'abord = 3 fois (28 ÷ 4) =  $\frac{28 \times 3}{4} = 21$ , le nombre primitif.

*Solution avec chiffres :*

Le nombre de moutons qu'il avait est représenté par  $\frac{3}{4}$ .

Ayant acheté un nombre additionnel = au  $\frac{1}{4}$  de ce qu'il avait, il a maintenant  $\frac{3}{4} + \frac{1}{4} = \frac{4}{4}$  du nombre primitif = 28.

Si  $\frac{4}{4} = 28$ ,  $\frac{1}{4}$  égalera le quart de 28, c'est-à-dire 28 ÷ 4 = 7, ce qu'il a acheté. Si  $\frac{1}{4}$  de ce qu'il avait = 28 ÷ 4,  $\frac{3}{4}$  de ce qu'il avait égalera 3 fois (28 ÷ 4) =  $\frac{28 \times 3}{4} = 21$  moutons. Rép.

Beaucoup d'élèves trouveront étrange que pour trouver  $\frac{1}{3}$  on divise par 4 dans ce problème, que dans le précédent on a divisé par 2 pour trouver  $\frac{1}{3}$

tandis qu'ils ont une idée bien arrêtée que pour trouver  $\frac{1}{3}$  il faut diviser par 3. Pour faire comprendre ces élèves il faut revenir à la solution au moyen d'une ligne; ils finiront par comprendre que  $\frac{1}{3}$  est la  $\frac{1}{2}$  de  $\frac{2}{3}$ ; que  $\frac{1}{3}$  est le  $\frac{1}{3}$  de  $\frac{2}{3}$ ; que  $\frac{1}{3}$  est le  $\frac{1}{4}$  de  $\frac{4}{3}$ ; que  $\frac{1}{3}$  est le  $\frac{1}{5}$  de  $\frac{5}{3}$ , etc.

$$\begin{aligned} \text{Résumé : } \frac{2}{3} + \frac{1}{3} &= \frac{4}{3} = 28 \\ \frac{1}{3} &= \frac{28}{3} \\ \frac{3}{3} &= \frac{28 \times 3}{4} = 21. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

## PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

30. Un ouvrier a fait un ouvrage en 4 jours: le 1er jour, il en a fait  $\frac{1}{5}$ , le 2e le  $\frac{1}{4}$  du reste, le 3e les  $\frac{7}{12}$  du reste. Ayant fini le quatrième jour, il reçoit pour ce jour-là \$1.25. Combien a-t-il gagné en tout et combien chaque jour?

31. Chaque battement d'une pendule équivaut à  $\frac{2}{3}$  de seconde. On a compté 12 battements de cette pendule depuis l'instant où l'on a aperçu un éclair jusqu'à celui où l'on a entendu le bruit du tonnerre. A quelle distance se trouve-t-on du nuage orageux, le son parcourant 340 verges par seconde?

32. Un homme travaillant seul ferait un ouvrage en 2 jours  $\frac{1}{2}$ ; sa femme seule le ferait en 2 jours  $\frac{2}{3}$ ; et enfin leur enfant mettrait 4 jours  $\frac{1}{5}$ . Si on les emploie tous les trois ensemble, en combien de temps l'ouvrage sera-t-il achevé?

33. Un homme partage son bien entre ses deux filles; à la première il donne le  $\frac{1}{3}$  de sa fortune; à la deuxième \$2000 de plus qu'à la première; il garde pour lui \$2000. Trouver la fortune du père et ce qu'il a donné à chacune de ses filles.

34. Partagez \$630 entre deux personnes, de manière que la part de la deuxième soit les  $\frac{3}{4}$  de la part de la première.

35. Un atelier occupe 37 hommes dont chacun reçoit une paye de \$1.50 par jour, et un certain nombre de femmes qui reçoivent chacune par jour, les  $\frac{2}{3}$  de la paye d'un homme. Le montant de la paye des ouvriers et ouvrières pour les 6 jours de la semaine s'élève à \$424.80. On demande le nombre de femmes occupées dans l'atelier; le gain de chacune d'elles par jour et par semaine.

*Solutions :*

30. Le 1er jour l'ouvrier fit  $\frac{1}{5}$ ; le 2e jour il fit  $\frac{1}{4}$  du reste,  $\frac{1}{4}$  de  $\frac{4}{5} = \frac{1}{5}$ ; ayant fait en tout dans les 2 premiers jours  $\frac{2}{5}$ , il resta à faire  $\frac{3}{5}$ ; le 3e jour il fit  $\frac{7}{12}$  de  $\frac{3}{5} = \frac{7}{20}$ ; dans les 3 premiers jours il fit  $\frac{1}{5} + \frac{1}{5} + \frac{7}{20} = \frac{15}{20} = \frac{3}{4}$ ; il resta donc à faire le 4e jour  $\frac{4}{4} - \frac{3}{4} = \frac{1}{4}$ . Pour le 4e jour, il reçut \$1.25; ainsi pour le  $\frac{1}{4}$  de l'ouvrage il reçut \$1.25; pour les  $\frac{3}{4}$  il devait recevoir 4 fois \$1.25;  $4 \times \$1.25 = \$5.00$ , le prix pour tout l'ouvrage. Le 1er jour il gagna  $\frac{1}{5}$  de \$5 = \$1; le 2e,  $\frac{1}{5}$  de \$5 = \$1; le 3e,  $\frac{7}{20}$  de \$5 = \$1.75.

31.  $12 \times \frac{2}{3} = 8$  secondes. Si le son parcourt 340 verges par secondes la distance parcourue sera de  $8 \times 340$  verges = 2720 verges. Rép.

32. L'homme ferait l'ouvrage en 2 jours  $\frac{1}{2} = \frac{2}{2}$  jours; en  $\frac{1}{2}$  jour, il en ferait  $\frac{1}{2}$ , et en 1 jour,  $\frac{2}{2}$ ; la femme ferait l'ouvrage en 2 jours  $\frac{2}{3} = \frac{4}{3}$  de jour; en  $\frac{1}{3}$  de jour, elle en ferait  $\frac{1}{3}$ , et en 1 jour,  $\frac{3}{3}$ ; l'enfant ferait l'ouvrage en 4 jours  $\frac{1}{5} = \frac{4}{5}$  de jour; en  $\frac{1}{5}$  de jour, il en ferait  $\frac{1}{5}$ , et en 1 jour,  $\frac{5}{5}$ .

Donc, en 1 jour, ils feront ensemble  $\frac{2}{3} + \frac{2}{8} + \frac{2}{40} = \frac{40}{40}$  de l'ouvrage, c'est-à-dire l'ouvrage lui-même. Rép. 1 jour.

33.  $\frac{2}{3}$ , ou tout le bien, =  $\frac{1}{3}$ , la part de la 1<sup>re</sup> fille, +  $\frac{1}{3}$  + \$2000, la part de la 2<sup>e</sup> fille, + \$2000, ce que le père garda pour lui.

Donc,  $\frac{2}{3} = \frac{1}{3} + \frac{1}{3} + \$2000 + \$2000 = \frac{2}{3} + \$4000$ ;

donc  $\frac{1}{3} = \$4000$

et  $\frac{2}{3} = 3 \times \$4000 = \$12000$ . Le bien entier.

La 1<sup>re</sup> fille reçut le  $\frac{1}{3}$  de \$12000 = \$4000; la 2<sup>e</sup>, le  $\frac{1}{3}$  de \$12000 plus \$2000 = \$6000. Rép.

34. La part de la première personne est égale à ses  $\frac{1}{4}$ ; la part de la deuxième est égale aux  $\frac{3}{4}$  de la première; donc les deux parts réunies valent  $\frac{1}{4} + \frac{3}{4} = \frac{4}{4}$  de la première; donc  $\frac{1}{4}$  de la première = \$630; d'où

$$\frac{1}{4} \text{ de la première} = \frac{630}{7} = \$90$$

$$\frac{1}{4} \text{ " " " " } = \frac{630 \times 4}{7} = \$360, \text{ part de la première.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ " " " " } = \frac{630 \times 3}{7} = \$270, \text{ part de la deuxième.}$$

36. La paie des hommes par semaine est de  $\$1.50 \times 6 \times 37 = \$333.00$ . Celle des femmes sera donc  $\$424.80 - \$333 = \$91.80$ . Or, chaque femme reçoit par jour les  $\frac{2}{3}$  de \$1.50 = 90 cts, et par semaine 6 fois 90 cts = \$5.40; donc le nombre des femmes sera de  $\$91.80 \div 5.40 = 17$ . Rép. 17 femmes. Par jour 90 cts. Par semaine \$5.40.

#### RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

34. Un libraire achète 5 douzaines d'exemplaires d'un ouvrage à 70 cts l'exemplaire. Combien doit-il vendre l'exemplaire pour gagner \$12.10, s'il lui est fait une remise de 5%, et s'il en reçoit 13 pour 12.

35. Une facture de \$356.25 a été acquittée par la somme de \$342. Quel a été le taux de l'escompte?

36. Un instituteur gagne \$250 par an. A partir du commencement du 3<sup>e</sup> trimestre, on l'augmente de \$24 par an. Combien aura-t-il reçu dans toute son année, si on lui retient 2% pour la caisse des retraites?

37. Une personne a un capital qui, placé d'abord à intérêts simples, pendant 3 ans et 6 mois, à 4%, puis, retiré et placé, avec les intérêts échus, dans une spéculation rapportant 8%, donne un revenu annuel de \$2850. Quel est ce capital?

39. Une personne place les  $\frac{2}{3}$  de son capital à 3%, ce qui lui procure un revenu annuel de \$939.60. Le reste de ce capital est placé à 3½%. Trouvez son revenu annuel et à quel taux unique elle devrait placer son capital pour obtenir le même revenu annuel.

#### Solutions :

34. Le prix d'achat des 65 exemplaires est de  $70 \text{ cts} \times 60 = \$42$ . La remise de 5% sur \$42 =  $\$42 \times .05 = \$2.10$ ; donc le prix net des 65 exemplaires est de  $\$42 - \$2.10 = \$39.90$ . Si le marchand veut gagner \$12.10, il doit vendre ses 65 exemplaires  $\$39.90 + \$12.10 = \$52$ , et un exemplaire  $\$52 \div 65 = 80 \text{ cts}$ . Rép.

35. L'escompte sur \$356.25 est de  $\$356.25 - \$342 = \$14.25$ .  
L'escompte sur \$1 égalera  $\$14.25 \div 356.25 = .04 = 4\%$  Rép.
36. L'augmentation partant du troisième trimestre, il n'en jouira que pendant 6 mois ; son traitement sera donc de  $\$250 + \frac{34}{100} = \$262$ . La retenue étant de  $\$262 \times .02 = \$5.24$ , il ne touchera que  $\$262 - \$5.24 = \$256.76$ . Rép.
37. Le capital qui placé à 8% a donné un revenu annuel de \$2850 égalera  $\$2850 \div .08 = \$35625$ . Ainsi le capital primitif avec les intérêts échus = \$35625.  
Il s'agit maintenant de trouver la somme qui prêtée pendant 3 ans et 6 mois deviendrait avec les intérêts \$35625.  
L'intérêt de \$1, à 4%, pendant 3 ans et 6 mois = 14 cts. Ainsi \$1, prêtée pendant 3 ans et 6 mois à 4%, deviendrait avec les intérêts \$1.14.  
Autant de fois \$35625 contiendront \$1.14 autant de fois la somme cherchée contiendra \$1.  $\$35625 \div \$1.14 = 31250$  fois. Rép. \$31250.
38.  $\$939.60 \div .03 = \$31320$ , la part du capital placée à 3%, c'est-à-dire, les  $\frac{2}{3}$  du capital ; si  $\frac{2}{3} = \$31320$  ;  $\frac{1}{3} = \frac{31320}{2}$  ; le reste du capital,  $\frac{3}{3} = \frac{31320 \times 3}{2}$   
= \$46980, la somme placée à 3½% ; \$46980 placée à 3½% rapportent  $46980 \times .035 = \$1644.30$  ; le capital total est de  $\$31320 + \$46980 = \$78300$  ; l'intérêt total est de  $\$939.60 + \$1644.30 = \$2583.90$ . Il faut trouver à quel taux il faut prêter \$78300 pour que l'intérêt annuel soit de \$2583.90 ;  $2583.90 \div 78300 = .033$ . Rép. 3.3%.

## ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

Dans *L'Enseignement Primaire* de cette année, 1902-1903, nous allons nous efforcer de donner un petit cours très élémentaire d'algèbre jusqu'aux équations à deux inconnues inclusivement.

Dans le traité de pédagogie qui a été distribué à toutes les écoles de la Province, on trouve ce qui suit au sujet de l'enseignement de cette matière : " L'algèbre, si elle est enseignée d'une manière rationnelle, affermit le jugement. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le mot *rationnelle*. Si l'enseignement est mécanique et non rationnel, le temps consacré à l'algèbre est absolument perdu.

Un mot d'abord sur ce qu'il n'est pas à propos de faire.

Ne débutons pas par une série de définitions : ce qu'est l'algèbre ; lettres pour représenter les quantités connues, les quantités inconnues ; signes ; le coefficient, etc., etc.

*Ordre à suivre.* — Partons des problèmes d'arithmétiques pour initier les élèves aux notions d'algèbre ; si nous voulons qu'ils s'intéressent à cette étude plus facile que l'arithmétique, débarrassons-là de tout ce qui peut la rendre aride au début, c'est-à-dire des théories sans rapport avec la pratique du calcul. Voir *Traité de Pédagogie*, pages 211, 212, etc.

PREMIÈRE LEÇON. — Le nombre de pommes de Thomas augmenté de 2 fois ce nombre est égal à 12 pommes. Combien Thomas a-t-il de pommes ?

*Solution* : Le nombre de pommes de Thomas + 2 fois ce nombre = 36

Donc 3 fois le nombre de pommes de Thomas = 36

Et 1 fois " " " " " " =  $\frac{36}{3} = 12$ . Rép.

*Solution abrégée* : Mettons  $n$  pour le nombre, alors il faudra mettre  $2n$  pour 2 fois le nombre ; avec  $n$ ,  $2n$  et 36 nous formons l'égalité suivante qui reçoit en algèbre le nom d'ÉQUATION :

$$n + 2n = 36$$

$$\text{Donc } 3n = 36$$

$$\text{Et } n \text{ ou } n = \frac{36}{3} = 12 \text{ Rép.}$$

2. Dans un mélange de 63 gallons de vin et d'eau, il y a 6 fois plus de vin que d'eau. Combien y a-t-il de gallons de vin et de gallons d'eau ?

*Solutions :* Mettons  $g$  pour les gallons d'eau ; alors il faudra mettre  $6g$  pour les gallons de vin ; avec  $g$ ,  $6g$  et  $63$  formons l'équation suivante :

$$\text{Donc} \quad g + 6g = 63$$

$$7g = 63$$

$$\text{Et } 1g \text{ ou simplement} \quad g = \frac{63}{7} = 9 \text{ le nombre de gallons d'eau.}$$

$$\text{Et} \quad 6g = \frac{63 \times 6}{7} = 54 \text{ nombre de gallons de vin.}$$

Dans les deux problèmes que nous venons de résoudre, nous avons représenté l'inconnue par les lettres  $n$  et  $g$  ; il serait facile à constater que nous aurions pu les résoudre en prenant toute autre lettre, — que nous aurions pu les résoudre en nous servant d'une même lettre pour les deux. En algèbre les dernières lettres de l'alphabet,  $x$ ,  $y$ ,  $z$ , sont généralement employées dans la solution des problèmes pour représenter les quantités inconnues, nous allons maintenant résoudre ces problèmes en nous servant de la lettre  $x$ .

1. Soit  $x$  le nombre de pommes ;  
alors  $2x$ , 2 fois le nombre de pommes ;

$$\text{Equation : } x + 2x = 36$$

$$3x = 36$$

$$1x \text{ ou} \quad x = \frac{36}{3} = 12. \text{ Rép.}$$

2. Soit  $x$  le nombre de gallons d'eau ;  
alors  $6x$  le nombre de gallons de vin.

$$\text{Equation : } x + 6x = 63$$

$$7x = 63$$

$$1x \text{ ou} \quad x = \frac{63}{7} = 9. \text{ Le nombre de gallons d'eau. Rép.}$$

$$6x = \frac{63 \times 6}{7} = 54. \text{ Le nombre de gallons de vin. Rép.}$$

**DÉFINITION.**— Les multiplicateurs numériques 2, 3, 6, 7, placés avant les lettres  $n$ ,  $g$ ,  $x$ , sont appelés des *coefficients* ; le coefficient s'écrit toujours *avant* la lettre qu'il modifie.

Une lettre qui n'est pas précédée d'un coefficient est considérée comme ayant le coefficient *un* ; ainsi  $x$  équivaut à  $1x$ .

### Premiers éléments de géométrie pratique

**NOTE.**—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

**LA CIRCONFÉRENCE. (Suite). L'ARC.**—On appelle *arc* de cercle, une portion de la circonférence.

**LA CORDE.**—La *corde* est une droite qui joint les extrémités d'un arc. Le *diamètre* est la plus longue corde que l'on puisse mener dans un cercle.

**LA FLÈCHE.**—La *flèche* est une droite qui joint le milieu de l'arc et de la corde.

**DIVISION DE LA CIRCONFÉRENCE.**—On divise la circonférence en 360 parties égales nommées *degrés* ; le degré se divise en 60 parties égales nommées *minutes* et la minute en 60 parties égales nommées *secondes*. Puisque la circonférence se divise en 360 degrés, la moitié de la circonférence vaudra 180 degrés, et le quart, 90 degrés.

Pour indiquer un nombre de degrés, minutes et secondes, on écrit, en abrégé, par exemple,  $45^{\circ} 34' 28''$ , et on lit : 45 degrés, 34 minutes et 28 secondes

99. Faites une circonférence de 3 pouces de rayon ; puis tracez un diamètre, un rayon, une corde et une flèche.

100. Le centin a un diamètre de 1 pouce. Quelle en est la circonférence ? Rép. 3.1416 pouces.



101. Le diamètre d'un cercle est de 6 pouces. Quelle est la longueur d'un arc de ce cercle qui égale le  $\frac{1}{3}$  de la circonférence de ce cercle ?

*Solution* :  $(6 \times 3.1416) \div 3 = 6.2832$ . Rép.

102. Une circonférence a 36 pieds. Quelle est la longueur d'un arc de  $30^\circ$ , de  $45^\circ$ , de  $36^\circ$ , de  $270^\circ$  ?

*Solutions* :  $\frac{36}{360} =$  la longueur d'un arc de  $1^\circ$ ,

$\frac{36 \times 30}{360} =$  en simplifiant 3. Rép.

*Les autres réponses sont* :  $4\frac{1}{2}$ , 3.6 ; 27.

J. AHERN.

## DOCUMENTS SCOLAIRES

### CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DE QUÉBEC

#### Immense succès de la Convention de 1902

#### UN SPECTACLE IMPOSANT

Les séances de la convention des institutrices qui ont été tenues chez les Dames Ursulines de Québec, du 11 au 16 août dernier, ont remporté un succès complet. Au moins huit cents institutrices laïques et plus de deux cents religieuses, appartenant aux communautés des Ursulines, de la Congrégation, des Sœurs de la Charité, du Bon-Pasteur et des Sœurs de Jésus-Marie, ont suivi les cours de pédagogie avec une attention intelligente et soutenue.

La nouvelle chapelle des Ursulines, bien que très vaste, suffisait à peine à contenir l'immense auditoire qui, une semaine durant, a écouté avec avidité l'enseignement professionnel qui lui était donné en présence du Surintendant de l'Instruction publique et de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec. Un très grand nombre d'institutrices nous ont dit que la convention leur avait procuré des connaissances précieuses ; en même temps, le congrès avait été pour elles l'occasion d'un voyage aussi agréable qu'instructif. Plusieurs religieuses nous ont fait l'honneur d'un entretien particulier, et toutes ces personnes distinguées nous ont exprimé l'admiration qu'elles avaient pour la convention si bien organisée par le Surintendant de l'Instruction publique et présidée avec tant de zèle et de science par Sa Grandeur Mgr Bégin.

Cette semaine pédagogique, si belle dans son ensemble, si utile par l'accomplissement d'un programme réellement pratique, laissera un souvenir durable dans l'esprit de celles qui ont eu le bonheur d'en suivre les exercices nombreux et variés.

Il est bien certain que le dévouement sans borne dont l'archevêque de Québec et le Surintendant de l'Instruction publique ont fait preuve pendant

ces six jours ne sera pas oublié de sitôt par les institutrices et le public; le zèle que M. l'abbé Lindsay (inspecteur ecclésiastique) a montré en faveur des conférences, en assistant à tous les travaux du congrès, a été aussi remarqué avec bonheur par tous; et que pourrions-nous dire de la plupart des travaux remarquables que les conférenciers ont communiqués à la convention? sinon ce que Mgr Bégin en a dit, à savoir: ces travaux étaient marqués au coin du savoir et de l'expérience. MM. les abbés Rouleau et Lindsay, MM. les professeurs Nansot, Bergeron, Ahern, Liénard, Lefèvre, Tremblay, Dallaire et M. Prad, chacun dans leur spécialité, ont remporté un succès véritable devant la convention. Au cours de la présente année, les lecteurs de *L'Enseignement Primaire* pourront apprécier les travaux des conférenciers et en faire leur profit, car, si rien ne s'y oppose, nous publierons les conférences en entier.

Nous devons aussi mentionner spécialement les intéressantes causeries du soir faites par Mgr Laflamme et par M. l'abbé Corriveau, causeries qui ont été données grâce aux démarches généreuses de Mgr Marois, le vénéré Vicaire général de Québec. Les entretiens instructifs et spirituels de ces deux prêtres dévoués ont reposé les institutrices fort agréablement et très utilement des fatigues de chaque journée de la convention.

Enfin, ce serait de l'ingratitude que de ne pas remercier, au nom de tous, les révérendes Dames Ursulines, qui se sont dévouées admirablement, pendant toute une semaine, à l'œuvre onéreuse, absorbante et très fatigante d'une nombreuse convention. Les filles de Marie de l'Incarnation sont aujourd'hui ce qu'elles étaient au commencement de la colonie: la personnification du dévouement et de la charité en faveur de l'œuvre de l'éducation chrétienne.

Rappelons aussi les instructions du matin, à la messe de 6.30 heures, faites par le révérend M. Gauvreau, curé de St-Roch. Ces instructions ont fait une profonde impression sur l'assistance.

Afin que tous ces bons et chers souvenirs de la convention de 1902 ne se perdent pas, nous reproduisons ici le programme du congrès:

1er jour, Lundi, 11 août, 7.30 heures du soir.

Ouverture de la Convention au Monastère des Ursulines, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.

*Discours de circonstance.*

2e jour, mardi, 12 août, 8.30 heures du matin.

Conférence par M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval.

Sujet: *L'enseignement du catéchisme à l'école.*

10 heures du matin.

Conférence par M. H. Nansot, instituteur de Québec.

Sujet: *Du besoin d'activité chez les enfants.— Comment concilier ce besoin avec les exigences de la discipline.*

2 heures de l'après-midi.

Conférence par M. C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval.

Sujet: *La rédaction dans les trois cours de l'école primaire. Choix des sujets, etc.*

3e jour, mercredi, 13 août, 8.30 heures du matin.

Conférence par M. J.-A. Bergeron, instituteur de Montréal.

Sujet: *Des devoirs scolaires en dehors de l'école.*

10 heures du matin.

Conférence par M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval.

Sujet: *De la méthode à suivre dans l'enseignement de l'arithmétique.*

2 heures de l'après midi.

Conférence par M. Liénard, instituteur de Montréal.

Sujet : *Les leçons de choses.*

4e jour, jeudi, 14 août, 8.30 heures du matin.

Conférence par M. l'abbé Lindsay, inspecteur ecclésiastique des écoles.

Sujet : *L'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire.*

10 heures du matin.

Conférence par M. Chs Lefèvre, professeur à l'École normale Laval.

Sujet : *Le dessin.*

2 heures de l'après-midi.

Conférence par M. Chs Lefèvre, professeur à l'École normale Laval.

Sujet : *Le dessin.*

5e jour, vendredi, 15 août, 8.30 heures du matin.

Conférence par M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale Laval.

Sujet : *L'enseignement intuitif à l'école primaire.*

10 heures du matin.

Conférence par M. O.-E. Dallaire, de Ste-Rose, Laval, conférencier agricole.

Sujet : *De quels moyens dispose l'école primaire pour développer le goût de l'agriculture chez les enfants de la campagne.*

2 heures de l'après-midi.

Conférence par M. Prad, de l'Odéon, professeur du Conservatoire de Bordeaux (France).

Sujet : *La Grammaire parlée* (Unification de la langue française).

6e jour, samedi, 16 août.

Temps libre. — Clôture de la Convention".

La séance d'ouverture, lundi soir, 11 août, a été exceptionnellement intéressante.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, M. de LaBruère, offrit la présidence d'honneur à Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui accepta cette charge avec bonheur.

Durant tout le congrès, Mgr Bégin se tint à son poste avec une assiduité et une ponctualité admirables. Le vénérable archevêque prenait la parole à la suite de chacun des conférenciers, et dans un langage châtié, avec toute la sûreté et la précision d'un éducateur de grande expérience, il commentait brièvement les remarques de l'orateur, faisait ressortir les points principaux, les lignes saillantes du travail soumis à la convention.

Le Surintendant ne fut pas moins exact que l'archevêque. Il ne manqua pas un seul exercice du congrès, se tenant à la disposition de tout le monde et dirigeant avec un tact parfait la marche du congrès.

Immédiatement après l'ouverture du congrès, M. de LaBruère prononça le discours suivant :

Monseigneur,

Mesdames,

Messieurs,

C'est un plaisir indicible pour moi d'ouvrir dans l'antique monastère des Ursulines, la convention des institutrices laïques de la région de Québec.

Je suis heureux de le faire en présence du vénérable archevêque de ce diocèse qui voudra bien me permettre de lui offrir la présidence d'honneur de cette réunion qu'il appelait de ses vœux et dont il a tant à cœur le succès.

Il m'est bien agréable aussi de constater la présence de l'honorable M. Robitaille,

le nouveau secrétaire de la Province, qui s'intéresse à un si haut degré aux choses de l'éducation et qui a bien voulu témoigner aux institutrices réunies en ce lieu toute sa sympathie pour leur mission à la fois belle et difficile.

A ces distingués personnages, qui rehaussent l'éclat de cette assemblée, et à tous ceux qui nous font l'honneur d'assister à cette séance d'inauguration, j'offre, au nom des titulaires de nos écoles ici présentes, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Cette convention s'ouvre sous d'heureux auspices puisqu'elle se tient dans une maison qui fut la première fondée pour l'éducation des filles en ce pays, maison que la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et ses dignes compagnes ont illustrée autant par leurs hautes qualités intellectuelles que par leur grand dévouement.

Comme l'a si bien dit l'annaliste de cette communauté : " A ce monastère si péniblement construit et deux fois réédifié se rattachent plus de souvenirs qu'il n'y a de pierres posées dans ses vieilles fondations".

En effet, au seuil de cette institution se dresse la grande figure de la Thérèse de la Nouvelle France.

S'il lui était donné aujourd'hui de sortir de son tombeau, quels ne seraient pas son étonnement et sa joie ! A la place du petit logement de seize pieds carrés qui lui servait de chœur, de cellules et de réfectoire, elle contemplerait de vastes édifices dans lesquels des générations de jeunes filles sont venues puiser une brillante instruction : on lui dirait que cette salle spacieuse où nous sommes réunis, est l'enceinte d'un temple nouveau érigé sur l'emplacement même de la chapelle dont elle vit poser la première pierre et sous les voûtes de laquelle elle dut entendre se répercuter l'écho de cette voix céleste qui, un jour, en France, lui avait dit : " Allez au Canada y bâtir une maison à Jésus et à Marie".

Puis elle demanderait ce que signifie cette nombreuse et intéressante réunion.

Quelles actions de grâces cette vénérable mère ne rendrait-elle pas à Dieu en apprenant que ce sont des jeunes filles vouées à l'enseignement qui viennent ici recevoir un supplément de connaissances, retremper leur courage et acquérir de nouvelles forces, pour remplir avec plus de savoir et d'efficacité, leur noble mission.

Marie de l'Incarnation alors s'empresserait de féliciter les dévouées religieuses, ses filles, d'avoir ouvert toutes grandes, les portes du couvent et accueilli avec autant de sympathie que de bonne grâce les maîtresses d'école qui ont bien voulu répondre à l'appel du conseil de l'Instruction publique.

Aussi exprimerais-je ma satisfaction et mes sincères remerciements aux Dames Ursulines pour s'être imposé la fatigue d'une telle réception, et avoir, par là même, contribué si généreusement au succès de cette convention. Elles se sont acquies un titre de plus à la reconnaissance de la province.

Et vous, institutrices : vous méritez bien aussi qu'on loue votre zèle et votre générosité : votre zèle, puisque vous voulez acquérir une science plus grande pour l'avantage des enfants confiés à votre garde ; votre générosité, puisque, malgré votre faible salaire, vous vous êtes imposé des dépenses relativement considérables pour venir à cette convention.

Il serait bien à souhaiter que les commissaires d'écoles de vos paroisses respectives, se rendant compte de votre bon vouloir, de l'importance de cette réunion et du bien qui peut en résulter pour les enfants, eussent l'obligeance de vous rembourser vos frais de voyage. La somme serait bien minime pour chaque municipalité, quelques piastres seulement, et cet acte serait si bien vu de toute la province.

Je suis donc heureux avec tous les amis de l'Instruction primaire de vous voir ici

ce soir en grand nombre, mesdames et mesdemoiselles, pour profiter des conférences qui, durant cette semaine, vous seront données par des maîtres de distinction.

Je n'ai pas à exposer le programme de la convention ; vous le connaissez à l'avance et savez les noms de ceux qui devront vous adresser la parole et soumettre à votre méditation les principes qui vous serviront dans la direction de vos écoles.

La pédagogie, comme vous le savez, est la science de donner une bonne éducation aux enfants. On vous parlera surtout d'une des subdivisions de cette science—de la Méthodologie—qui, comme le mot le dit, expose les méthodes et trace les règles de l'enseignement.

Permettez-moi, mesdames et mesdemoiselles, de profiter de cette séance d'ouverture pour attirer spécialement votre attention, non pas sur la lettre, mais sur l'esprit de la législation scolaire de notre province. Cette législation est exceptionnelle ; de toutes les provinces de la Confédération, la nôtre est la seule où l'Instruction publique est soustraite aux influences de la politique et où la plus grande liberté est laissée aux différentes dénominations religieuses de régir les écoles suivant leur croyance.

On a d'abord placé à la tête de notre système d'éducation le Conseil de l'Instruction publique qui se compose de deux comités, l'un catholique, l'autre protestant. La direction de l'Instruction publique est confiée à un surintendant qui se tient à l'écart des partis politiques et doit se conformer, comme le stipule la loi, aux instructions qui lui sont données par les comités du Conseil.

Puis, on a permis à tout père de famille appartenant à une minorité religieuse de jouir des privilèges qui lui sont garantis par la constitution, et c'est ainsi que dans notre province règne la concorde la plus parfaite.

Par ces dispositions législatives, les auteurs de la loi ont voulu proclamer le principe que concéder à l'Etat le monopole de l'enseignement serait porter atteinte au droit du père de famille sur son enfant.

Vous devez vous pénétrer de l'idée qu'à l'école vous remplacez les parents et vous puiserez dans cette grandeur du rôle que vous êtes appelées à jouer, une force propre à soutenir votre courage et un dévouement capable de produire les effets les plus bien-faisants sur l'esprit et le cœur de vos élèves.

Votre tâche ne consiste donc pas seulement à enseigner les matières du programme d'études ; elle a une portée beaucoup plus haute. Il est de votre devoir de surveiller les enfants comme le ferait une mère, de façonner leur caractère, de leur inspirer l'esprit de travail et enfin de compléter leur éducation domestique en leur donnant l'exemple des bonnes manières. Et, comme la religion doit être la base de l'éducation, vous devrez leur apprendre à l'aimer et à la pratiquer.

Vous ne devez pas non plus vous désintéresser de ce qui se passe en Europe et ailleurs dans le champ de l'éducation. Vous savez qu'il se fait une lutte de géants pour soustraire l'enfant à la douce influence de la famille. Les sociétés secrètes s'agitent et demandent que l'enseignement soit purement naturel et que les écoles soient dirigées dans le sens des opinions des gouvernements de l'époque. En un mot, on veut, pour me servir de l'expression reçue, laïciser la morale, l'éducation, la science, même les hôpitaux, c'est-à-dire chasser Dieu de la société.

En effet un chef de la Commune disait : " Laïciser, c'est biffer Dieu ".

Un autre libre-penseur, Paul Bert, disait aussi : " La laïcité de l'enseignement consiste à exclure l'Eglise ".

Chez le peuple canadien-français, fort heureusement, ces idées anti-religieuses ont été combattues jusqu'à présent avec succès. Les papes Pie IX et Léon XIII s'étant

élevés dans leurs encycliques contre ceux qui veulent s'emparer de l'éducation de la jeunesse au profit du rationalisme ou de la libre-pensée, la voix du Souverain Pontife a été entendue, et les principes qui doivent servir de fondement à la bonne éducation du peuple trouveront naturellement leur protection dans la constitution du conseil de l'Instruction publique de notre province, dont font partie les membres de l'épiscopat.

Vous me direz peut être : Que pouvons-nous faire dans nos écoles pour endiguer le courant des doctrines malsaines ? Plus, répondrai-je, qu'on serait porté à le croire. Si, comme je le pense, vous êtes convaincues que c'est l'idée religieuse qui fait l'homme, que c'est elle qui soutient les peuples, vous saurez alors que l'éducation ne consiste pas seulement à lire ou étudier les langues, mais qu'elle consiste avant tout dans la discipline morale de l'esprit et du cœur. Sans entrer dans des énoncés de principes ou des aperçus historiques que de jeunes élèves ne comprendraient pas, vous devez néanmoins donner à votre enseignement une orientation propre à faire marcher l'enfant dans une voie qui, lorsqu'il sera devenu grand, fera de lui un chrétien convaincu.

Donc, ce que je proclame ici, c'est la nécessité dans nos écoles de l'enseignement chrétien en opposition à la neutralité scolaire qui n'est au fond que la contre-partie du christianisme et l'ennemie reconnue de l'école catholique.

Passant à un autre ordre d'idées, permettez-moi de dire qu'en apprenant à vos élèves les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et envers leurs parents, il est une chose, entre autres, dont il importe grandement de leur parler.

Vous êtes appelées pour la plupart à faire l'école à la campagne, à des enfants qui se destinent à la culture de la terre. N'hésitez pas à les entretenir de temps à autre, en classe et même hors la classe, de l'indépendante carrière du cultivateur et de relever à leurs yeux l'importance de l'agriculture. Vous connaissez ce mouvement qui, chaque année, fait abandonner à nombre de jeunes gens la terre paternelle pour aller travailler dans les villes ou à l'étranger, espérant trouver plus de confort et de contentement. Je considère que dans vos conversations avec vos élèves, il serait utile de leur donner le sage conseil de se livrer à l'agriculture et de ne point penser à délaisser la campagne où l'on vit si heureux au milieu de sa famille et de ses amis, ni de désirer le séjour des villes où l'on ne recueille souvent que mécomptes et déboires.

Ces enseignements ne sont point indiqués dans les programmes scolaires ; mais vous ne feriez que les rendre plus efficaces en donnant à vos élèves des conseils en rapport avec la position qu'occupent leurs familles et capables de les attacher davantage au sol.

C'est sur la classe rurale encore plus que sur la classe urbaine que repose le fondement de notre nationalité. Si l'air qu'on respire à la campagne est plus vivifiant parce qu'il est plus grand, l'atmosphère morale y est plus pure, et quoique nos villes aient produit des hommes distingués, il est digne de remarque que la plupart de ceux qui ont fait l'ornement du clergé, de la magistrature ou de l'arène politique dans notre pays ont vu le jour au sein de nos campagnes, dans nos familles de cultivateurs.

Vous, mesdames et mesdemoiselles, qui avez à instruire la jeunesse du pays, vous êtes en mesure d'exercer une influence salutaire sur vos élèves, filles et garçons, qui sont destinés par la Providence à devenir des pères et des mères de famille, et sur la foi religieuse et le caractère élevé desquels s'appuie l'avenir de notre peuple.

A vous de bien comprendre toute l'étendue de votre mission et toute l'importance de vos fonctions. Quand bien même vous n'auriez l'intention de rester que peu d'années dans la carrière de l'enseignement, soyez dévouées à votre œuvre comme si vous deviez l'exercer toute votre vie. Soyez actives, studieuses, fermes et douces à la

fois et polies toujours. Les familles dont vous instruirez les enfants auront raison de compter sur votre dévouement et vos aptitudes; votre excellente conduite et votre zèle vous mériteront, soyez-en sûres, le respect des paroisses où vous demeurerez et l'affection de vos élèves.

Vous allez entendre maintenant des voix éloquentes. Je cède d'abord la parole à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec dont la haute compétence comme éducateur est connue de tous et dont les conférences pédagogiques données au cours de ses visites pastorales ont produit un si excellent effet parmi les institutrices qui ont eu le grand avantage de les entendre.

Puis, j'inviterai l'honorable M. Robitaille à parler, et je suis certain que sa parole chaude et sympathique trouvera facilement accès à vos cœurs.

Après le discours du Surintendant, Mgr Bégin prit la parole. Sa Grandeur fit d'abord un éloge délicat de l'institutrice qui consacre sa vie à l'éducation de l'enfance; Elle représenta ensuite en un tableau saisissant, la vie modeste, isolée et laborieuse de l'institutrice vivant bien souvent dans un rang reculé, se dépensant au service de trente, quarante et bien souvent cinquante enfants. Mgr Bégin déplora la modicité des salaires que les commissions scolaires offrent aux institutrices.

Mgr l'archevêque paya ensuite un tribut d'hommage bien mérité aux Dames Ursulines. Il rappela aussi que l'idée des conférences pédagogiques remonte déjà loin. Il fit l'historique de la fondation de ces conférences. Sa Grandeur Elle-même, pendant dix ans, au cours de ses visites pastorales, donna des conférences pédagogiques aux institutrices de chaque paroisse qu'Elle visitait. Enfin Monseigneur proclama bien haut la grandeur de la mission de l'institutrice chrétienne qui remplace les parents auprès des enfants qui lui sont confiés.

Nous regrettons infiniment de ne pouvoir donner qu'une bien pâle analyse de la superbe improvisation de Mgr l'archevêque de Québec.

L'honorable M. A. Robitaille, Secrétaire de la Province, fut ensuite invité à adresser la parole aux membres de la convention. M. Robitaille, qui s'intéresse vivement au progrès de l'éducation parmi ses compatriotes, fut écouté avec plaisir. Un journal de cette ville a publié le résumé suivant du discours du Secrétaire de la Province :

" Il a accepté avec plaisir l'invitation qui lui a été faite par M. le Surintendant, d'assister à cette première séance des conférences pédagogiques et est heureux comme représentant du gouvernement provincial, d'apporter son appréciation sincère d'une œuvre qui ne date que d'hier, pour ainsi dire, et qui a déjà produit de si encourageants résultats.

" Les conférences pédagogiques fondées l'année dernière, ont tenu leurs premières assises au couvent du Mont Ste-Marie, à Montréal. Le but de ces conférences est de donner aux institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de faire des études pédagogiques spéciales les préparant à l'enseignement, un véritable cours de pédagogie. C'est, pendant toute une semaine, l'École normale dans laquelle elles puiseront, perfectionneront et augmenteront les notions, les méthodes si précieuses à qui se livre à la noble mission de l'enseignement. Cette mission s'élève à la hauteur d'un apostolat. C'est le cœur et l'intelligence de l'enfant qu'elles sont appelées à former, de l'enfant qui devenu citoyen, devra donner à sa patrie, toute une vie de probité et d'honneur. Ne l'oublions pas, l'éducation fait l'homme et l'homme fait le peuple.

“ Le but des conférences pédagogiques a bien été compris par les huit cents institutrices religieuses et laïques réunies au Mont Ste-Marie, l'année dernière. Avant de se séparer, elles ont tenu à en préciser le sens et les résultats dans les termes suivants :

“ Nous partons : de nouveaux horizons sont ouverts devant nous. Nous serons fortes et généreuses, faisant de notre mission un apostolat dont l'influence saura contribuer à former des citoyens intègres et des femmes chrétiennes ”.

“ On ne pouvait apprécier les résultats du premier congrès pédagogique en termes plus délicats, plus clairs et j'ajouterais plus encourageants. Aussi, le gouvernement de la Province de Québec ne s'est pas contenté cette année de ne donner que son assentiment, mais il a pris à sa charge une partie des frais de cette conférence, et il est convaincu que la semaine pédagogique de Québec aura autant de succès et de bons résultats que celle de Montréal.

“ Ces jours derniers une correspondance d'un instituteur de Toronto, disait que le département de l'Education dans Ontario venait de réunir les institutrices à Toronto et leur avait fait donner ce qu'il appelle un *Summer School* et qu'environ 175 institutrices avaient répondu à l'appel et que l'on attendait un grand bien de ce *Summer School*. Eh bien, l'hon. Secrétaire provincial constate avec plaisir deux choses, la première, c'est que si l'information donnée par cet instituteur de Toronto, qui parle de ce *Summer School* comme d'une innovation, est correcte, notre département de l'Instruction publique a devancé le département de l'Education d'Ontario, et la seconde, c'est qu'à la première conférence pédagogique, ce n'est pas seulement 175 institutrices qui ont répondu à l'appel, mais au delà de 800, et nous voyons aujourd'hui dans cette conférence au delà de 1000 institutrices. Où trouver une meilleure preuve de l'utilité et de la popularité des conférences pédagogiques diocésaines.

“ Pendant la semaine qui commence, les institutrices réunies dans cette conférence vont entendre les professeurs de l'Ecole normale, des instituteurs les plus éminents, luttant d'émulation pour l'enseignement pédagogique qu'elles désirent. L'enseignement du catéchisme, des devoirs hors de l'école, de la méthode à suivre dans l'enseignement de l'arithmétique, de la rédaction, du dessin, des leçons de choses, de l'histoire, des moyens à prendre pour développer le goût de l'agriculture chez les enfants de la campagne, de l'enseignement de la géographie, voilà autant de sujets qui vont demander leur attention.

“ Et dans leurs quelques heures de loisir, elles visiteront cet antique et vénéré monastère des Ursulines ; qu'elles prêtent l'oreille, qu'elles soient attentives, tout ici vibre de l'histoire de notre pays. La première école élémentaire, ici elles la trouveront. C'est la fondatrice de ce monastère, la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation donnant l'instruction aux petits canadiens-français et aux enfants de la tribu huronne. Ces murailles portent des traces des combats soutenus par nos ancêtres pour garder à la France ce qui était la Nouvelle-France. C'est ici que repose la dépouille mortelle du marquis de Montcalm, ce héros de la bataille des plaines d'Abraham, tombant sur le champ de bataille tout couvert de la gloire qui ensevelissait le vainqueur.

“ Toutes les leçons reçues ici vont laisser dans leurs cœurs et leurs intelligences des traces inoubliables et il est certain que leur dernière parole en laissant cette enceinte réaffirmera les conclusions prises par leurs devancières au Mont Ste Marie. Pour vous comme pour elles, dit l'honorable secrétaire provincial, les horizons se seront élargis. Comme elles, vous sortirez d'ici plus fortes, plus courageuses, plus que jamais généreuses et dévouées à votre mission. Comme elles, vous n'aurez qu'un désir, faire de cette mission un apostolat qui saura contribuer à faire des enfants qui vous sont confiés, des citoyens intègres et des femmes chrétiennes.



“ En terminant, l'honorable secrétaire provincial se joint à monsieur le Surintendant de l'Instruction publique pour remercier les Dames Ursulines de l'hospitalité qu'elles donnent aux institutrices réunies ici, et félicite la communauté à l'occasion de la nouvelle chapelle qu'elles viennent d'ériger et qui est un nouveau monument religieux faisant honneur à la cité de Québec.”

A diverses reprises, durant le congrès, *L'Enseignement Primaire* a eu l'honneur d'être mentionné en termes absolument sympathiques par S. G. Mgr l'archevêque, d'abord, puis par l'honorable Surintendant de l'Instruction publique. Plusieurs religieuses et un grand nombre d'institutrices ont profité de la circonstance pour nous témoigner leurs encouragements. Inutile de dire que ces généreux sentiments nous sont allés droit au cœur.

### Clôture de la Convention

Samedi, le 16, la messe fut dite par Mgr l'archevêque, il y a eu communion générale. Mgr Bégin prononça une allocution très touchante à cette belle cérémonie religieuse.

A neuf heures le Surintendant de l'Instruction publique et S. G. Mgr Bégin étaient de nouveau sur l'estrade d'honneur, entourés de plusieurs inspecteurs d'écoles et de MM. les conférenciers.

Les institutrices ne voulaient pas laisser la convention prendre fin, sans exprimer au Surintendant, à Mgr l'archevêque de Québec, aux Dames Ursulines et aux conférenciers l'expression de leur vive gratitude.

Melle Euphémie Massé, de S-Jean Port-Joli, a parlé au nom de toutes ses collègues, et elle s'est acquittée de sa tâche délicate avec talent et dignité.

Voici l'adresse lue par Melle Massé :

“ Monseigneur,

Monsieur le Surintendant,

Messieurs les conférenciers,

Il y a des jours qui comptent double dans la vie et nous pouvons dire en toute vérité que ceux qui nous ont réunies en cette enceinte bénie, dans cette *Alma Mater* mille fois chère à nos cœurs, sont de ce nombre. Hélas ! ils nous ont paru très courts ; mais le souvenir nous restera et dans nos heures de tristesse et d'épreuves nous regarderons en arrière, et ayant retrempé notre courage dans la pensée de ces jours bénis, nous nous dirons : Aux armes, en avant, nous voulons être de nouveaux apôtres. Notre premier Pasteur nous en a donné l'exemple par le zèle qu'il a déployé en honorant de sa présence nos conférences pédagogiques. Oui, Monseigneur, votre présence ici tous les jours malgré vos nombreuses occupations est pour nous une leçon bien douce et très encourageante.

Nous ne sommes pas surprises, d'avance nous connaissons le dévouement tout paternel dont votre troupeau est l'objet de votre part et, nous institutrices, nous savons bien que nous ne sommes point les moins favorisées. Vous nous permettrez bien, Monseigneur, après tant de marques de bonté à notre égard de croire à cette sollicitude particulière dont vous nous avez donné des preuves si évidentes dans vos visites pastorales surtout où l'on trouve en vous un Père, un protecteur et un conseiller ; encourageant l'une par vos suaves paroles, faisant comprendre à l'autre les beautés, les sublinités de notre charge d'éducatrice de la jeunesse, enfin, nous aidant à toutes en

adoucissant les difficultés que l'on rencontre dans la carrière si épineuse de l'enseignement. Aussi en retour de ce bienveillant intérêt, Monseigneur, notre reconnaissance sera éternelle et nous la prouverons en redoublant de zèle et d'ardeur dans l'accomplissement de nos devoirs, nous efforçant de faire croître dans le chemin de la science et de la vertu les chères petites âmes qui nous sont confiées, afin que ces enfants soient plus tard des citoyens accomplis, des femmes de devoir, mais surtout des chrétiens fervents dans la force du mot.

Grâce à votre Grandeur et à la générosité du gouvernement, nous recevons depuis trois ans la revue si utile et si bien faite : *L'Enseignement Primaire*, et nos belles conférences qui n'en sont que la continuation, ne sont-elles pas dues à votre zèle intelligent et à celui de M. le Surintendant.

Merci donc Monseigneur, mille fois merci, que le Divin Maître vous rende au centuple ce que vous faites pour nous.

Merci, M. le Surintendant, merci, MM. les Conférenciers et vous Amis de l'éducation, de l'intérêt que tous vous nous avez témoigné au cours de cette semaine, qui fera époque dans notre vie ; nous avons compris l'importance de cette convention et, la preuve est là sous vos yeux ; le nombre de douze à quinze cents institutrices venant de tous les côtés de la Province ; et, plusieurs d'entre nous, M. le Surintendant, et MM. avons fait de grands sacrifices pécuniaires pour nous rendre ici recevoir les leçons de la science pédagogique données avec tant de zèle intelligent, de clarté et de précision. Nous sommes heureuses d'avoir rencontré tant d'hommes distingués qui comprennent bien notre position et cherchent par tous les moyens possibles à nous faire oublier toutes les petites misères inséparables de la carrière de l'enseignement. A tous les points de vue, ces conférences sont et seront un grand bien pour nous ; nos municipalités scolaires comprendront peut-être les efforts que vous faites pour nous aider à instruire et à élever les enfants, les sacrifices que vous vous imposez tous, Monseigneur, M. le Surintendant et Messieurs, pour nous donner la science nécessaire à notre noble profession, et leur procurer des Institutrices compétentes, et se décideront à nous rémunérer plus largement.

Nous tenons aussi à témoigner toute notre reconnaissance à l'honorable Secrétaire de la Province qui, par sa présence lors de l'ouverture de la convention, nous a prouvé hautement combien il a cœur le progrès de l'éducation de ses compatriotes.

Veillez nous continuer, Monseigneur, M. le Surintendant et MM., votre aide et votre protection, et d'année en année nous verrons notre sort s'améliorer. De notre côté, nous travaillerons avec dévouement à la noble mission qui nous est confiée, et nous en comprendrons de plus en plus l'importance. Nous marchons, nous avançons dans la voie du progrès, espérons que dans un avenir prochain, on saura apprécier à sa juste valeur le dévouement de l'Institutrice.

Puisse ce congrès tenu dans l'antique cité de Champlain être suivi de plusieurs autres qui apporteront autant de joie et de consolation que celui-ci en a procuré à toutes celles qui ont eu le bonheur de se réunir sous ce toit béni de la Vénérable Mère de l'Incarnation. Du haut du ciel, elle doit se réjouir de voir ses filles spirituelles continuer si noblement son œuvre en accueillant avec bonté et largeur d'âme celles qui se dévouent à son exemple à former et enseigner les jeunes intelligences dans notre beau Canada.

Merci Révérendes Mères pour l'accueil bienveillant avec lequel vous nous avez ouvert votre cœur et votre cloître, nous ne doutions pas que nous goûterions un bonheur doux et paisible auprès de vous, le souvenir de vos bienfaits ramenait vers vous vos

anciennes élèves aussi vite que s'envole l'oiseau à qui l'on ouvre la cage pour lui donner la liberté. cependant, nous laissons la liberté pour venir reposer nos cœurs et nos ailes à l'ombre de votre cloître et goûter, je ne crois pas trop dire, un avant-goût des joies célestes. Trop tôt, Mères bien-aimées, nous vous laissons, mais nous emportons avec nous un doux souvenir et puissions-nous répandre dans le monde où nous retournons la semence de vertu que vous avez mise en nos âmes et dont nous sommes venues avec joies renouveler la provision, sachant certainement que, comme toujours, vous nous en aviez gardé une grande part.

Merci bonnes Mères, merci.

Avec regret nous vous disons : A une autre année ! Si Dieu nous prête vie nous reviendrons encore près de vos cœurs maternels et recueillerons vos sages conseils.

Merci bonnes Mères, merci de votre bonne et aimable hospitalité.

Encore une fois, merci à tous.

Après la lecture de cette belle adresse, M. le Surintendant de l'Instruction publique prononça un discours que nous voudrions pouvoir reproduire ici en entier. L'honorable M. de LaBruère, profondément ému par tout ce qu'il avait vu et entendu durant la semaine, parla avec une éloquence et une conviction qui impressionna profondément l'auditoire. Comme derniers conseils, il enjoignit aux institutrices de ne jamais faillir à leur tâche, qui consiste surtout, après les obligations religieuses, à faire aimer la province Québec aux enfants qui l'habitent, à apprendre à ces enfants à honorer et respecter la profession agricole qui a fait de tout temps la force de notre nationalité. Il donna aussi comme modèles aux institutrices les deux nobles figures de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeois, les deux véritables fondatrices de notre éducation nationale.

S. G. Mgr Bégin répondit ensuite aux bonnes paroles que les compliments de Mlle Massé contenait à son adresse. Le vénérable archevêque déclara qu'il avait suivi tous les travaux du congrès avec bonheur; ces travaux lui rappelaient les nombreuses et belles années que Sa Grandeur avait passé dans l'enseignement.

Puis, Mgr Bégin résuma avec une précision remarquable, sous forme de conseils pratiques, les travaux de la Convention.

Après l'impressionnante réponse de Mgr l'archevêque, des voix venant d'une galerie où se trouvaient les Dames Ursulines, entonnèrent le chant : *Bénissons à jamais le Seigneur dans ses bienfaits*. Des centaines d'institutrices s'unirent aux religieuses dans cette touchante manifestation de foi, et les voûtes splendides de la nouvelle chapelle des Ursulines retentirent d'échos qui durent arriver jusqu'au ciel, tant ils étaient sincères.

Après ce cantique, l'assistance se jeta à genoux, pour recevoir la bénédiction du représentant de l'Eglise.

Ce fut le signe des adieux et de la séparation.

### Echos de la convention

Chaque soir, pendant la convention des institutrices à Québec, Mgr Marois, Vicaire-Général, fit donner des séances récréatives qui ont contribué beaucoup au succès du congrès. Mgr Laflamme a parlé avec le charme qu'on lui connaît des applications que l'on peut faire à l'école primaire des sciences physiques et naturelles.

Puis M. l'abbé Corriveau, curé de Ste-Pétronille, a fait faire aux institutrices, au moyen de la lanterne magique, un voyage des plus intéressants, à travers la Terre Sainte.

Chaque matin, à la messe, le Rév. M. Gauvreau, curé de St-Roch, a donné une instruction sur l'apostolat dans l'enseignement, qui a ouvert de nouveaux horizons à nombre de jeunes institutrices. La parole entraînante du distingué orateur a trouvé un écho dans tous les cœurs.

\* \* \*

La franche hospitalité et le dévouement sans borne des Dames Ursulines ont fait l'admiration de tous, et la reconnaissance des institutrices envers ces saintes religieuses sera éternelle.

### Le dessin à la convention

A une des séances de vendredi, le 15, une institutrice, Melle Castonguay, a présenté au Surintendant, au nom de toutes ses compagnes la requête importante qui suit :

« Monseigneur,

Monsieur le Surintendant,

Avant de vous présenter la requête pour laquelle on m'a déléguée, permettez-moi, au nom de toutes les institutrices, d'exprimer notre reconnaissance à vous tous, monseigneur, monsieur le Surintendant et messieurs les conférenciers, pour le véritable festin intellectuel auquel vous nous aviez conviées. De vous exprimer aussi l'admiration jointe à l'insatiable intérêt qui nous a tenues comme suspendues aux lèvres de ceux qui déversaient sur notre sentier ardu et trop souvent obscur, les lumières qu'une longue pratique et une profonde expérience leur ont données. Mais comme nous venons de le dire, nous sommes insatiables. Une plante desséchée par les vents brûlants, demande au nuage sa bienfaisante pluie qui lui rendra la force de se relever, de croître et de produire des fruits ; de même nous, pauvres institutrices, mille fois rebutées par l'ingratitude de notre profession, par des difficultés rencontrées à chaque pas, craignant de faiblir à la tâche, demandons qu'une main habile et amie se tende vers nous pour nous guider. Les distingués conférenciers qui nous ont donné des méthodes si utiles sur les diverses branches de l'enseignement, savaient que nous réclamions *cet aide*, c'est pourquoi ils nous ont donné des guides, des amis qui peuvent nous accompagner tous les jours, en tous temps dans la personne des auteurs qu'ils nous ont mentionnés ayant écrit les meilleurs traités sur ces diverses branches.

Mais les deux conférences si grandement intéressantes d'hier dans lesquelles M. Lefèvre, nous communiquant avec une conviction si persuasive les préliminaires de son grand savoir-faire, traitaient d'un sujet particulièrement neuf pour beaucoup d'entre nous : à la vérité, un grand nombre d'institutrices ne connaissaient pas toute la haute importance de l'enseignement du dessin à l'école primaire ; et lorsqu'elles voyaient ce mot terrible figurer au programme d'études, c'était là leur cauchemar. Aussi, cet enseignement a-t-il été jusqu'à présent à peu près nul dans un très grand nombre d'écoles. Pourquoi cette grave lacune ? Eh bien, qu'on se figure les sentiments d'une personne que l'on voudrait forcer à conduire des touristes à travers les précipices des Alpes les yeux bandés ! Obligée de chercher son chemin dans l'obscurité, il était naturel que la pauvre institutrice à qui on n'avait souvent même pas enseigné le vrai dessin, et même

aucun dessin au cours de ses propres études, sentit le découragement l'envahir. Comment guider les élèves dans des sentiers inconnus pour elle-même ?

M. Lefèvre, dans ses conférences, nous a ouvert les yeux, nous a signalé une voie éclairée, mais pour la plupart toute nouvelle. Comment pouvait-il en deux heures et demie nous communiquer les fruits de toute l'expérience qu'il a acquise, dans l'enseignement de cette branche, au cours de sa longue carrière de professeur ? — Aussi le résultat de ces conférences a été de nous prouver qu'évidemment son grand savoir est le guide qu'il nous faudrait. Beaucoup de ces privilégiées qui ont passé leurs plus belles années dans les murs de ce vénéré monastère ont eu le grand avantage de profiter pendant ces années de ses précieux enseignements. Celles-là regrettent l'aide éclairé qu'elles ont perdu au moment où elles en avaient le plus besoin : c'est-à-dire au moment d'entrer dans la carrière d'institutrices, et seraient heureuses de profiter encore de ses conseils.

Et cet éminent professeur ne demanderait pas mieux, pour le bien des écoles, nous n'en devons pas douter, que de mettre sa science à la disposition de toutes les institutrices. Or, nous avons dans la province environ 6000 écoles, et malheureusement, il n'y a qu'un M. Lefèvre... La meilleure manière de résoudre ce difficile problème et d'avoir quotidiennement à notre disposition les conseils et l'excellente méthode de M. Lefèvre, serait de nommer M. Lefèvre directeur de l'enseignement du dessin dans la province de Québec, puis nous fournir un traité de sa main sur la manière d'enseigner cette branche ; traité qui serait si précieux pour nous d'abord, et qui dans la suite profiterait surtout à nos enfants. Il est certain qu'avec ce traité nous pourrions apprendre à voir nous-même, et comment enseigner à nos élèves à bien voir.

Nous vous soumettons donc humblement notre requête. M. le Surintendant, espérant qu'avec le zèle que vous avez toujours déployé pour tout ce qui tend au progrès, vous daignerez la prendre en considération.

Si vous demandiez ici l'opinion de toutes ces demoiselles, vous auriez la preuve que mes paroles sont l'expression du désir général.

Permettez-moi, M. le Surintendant, de vous remercier humblement pour la bienveillance avec laquelle vous avez écouté notre requête en attendant que nous apprenions avec un vif plaisir qu'elle a été accordée.

M. le Surintendant promet de se faire l'écho des institutrices auprès du gouvernement. Nous souhaitons aux institutrices un succès complet dans leur démarche.

### Association d'institutrices

Durant la Convention, les institutrices se sont occupées de former une association à Québec. L'année dernière, les institutrices, réunies à Montréal, ont jeté les bases d'une association pour la province, avec un bureau de placement dans cette ville. Cette année, les institutrices de la région de Québec ont décidé d'imiter leurs compagnes de Montréal.

Mme Côté de Québec, Mlle Joséphine Samson, présidente de l'Association de Montréal, Mlles Castonguay et Euphémie Massé se sont occupées de cette importante question. Voici ce qui a été décidé :

Trois inspecteurs d'écoles ont été priés de choisir chacun deux conseillères ; lesquelles conseillères formeront un bureau qui étudiera les moyens à

prendre pour former l'Association. Nous comprenons que ce bureau devra soumettre ses décisions à une réunion plénière des institutrices de la région de Québec. A cette réunion, on pourrait procéder aux élections du bureau de direction, qui sera chargé de rédiger des règlements.

### Bureau de placement pour les institutrices

Melle Joséphine Samson, présidente de l'Association des institutrices de Montréal, nous prie d'annoncer le Bureau de placement qui a été établi l'année dernière dans la métropole. Pour toute communication avec ce bureau, on doit s'adresser à Melle Elvina Chênevert, 225, rue Rachel, Montréal.

### Le délégué de la Commission administrative de Montréal

Tous les membres du corps enseignant de la région de Montréal qui ont besoin de renseignements à l'égard du Fonds de pensions des instituteurs et des institutrices, peuvent s'adresser à M. J.-N. Perreault, professeur et délégué à la Commission administrative, 41c, rue Mentana, Montréal.

## BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

### SESSION DE 1902

Les 29 et 30 juillet dernier, les membres du Bureau central des Examineurs catholiques se sont réunis à Québec, au Parlement, pour octroyer les diplômes aux candidats qui avaient subi leurs examens au mois de juin.

Etaient présents : Mgr J.-C. K.-Lafamme, président ; M. J. Thompkins, vice-président ; MM. les abbés P.-J.-A. Lefebvre et J.-D. Nepveu ; MM. C. Brault, J.-O. Cassegrain, J. Ahern, Chs.-A. Lefebvre, C.-J. Magnan, et J.-N. Miller, secrétaire.

Le résultat général des examens de 1902 est très bon. Comparé avec celui des années précédentes, ce résultat indique un progrès sensible dans l'enseignement, chez nous.

Sur un total de 1536 aspirants, 263 seulement ont été refusés.

Le Bureau a accordé des brevets classés comme suit :

*Elémentaire* : 742 accordés et 168 refusés ; *Modèle* : 504 accordés et 95 refusés ; *Académique* : 27 accordés.

Quant aux matières, voici l'appréciation des examinateurs sur chacune d'elles : Français : Dictée française, *excellent* à tous les degrés. Composition, degré élémentaire, *plus que bien* ; degré modèle, *presque bien* ; degré académique, *assez bien*. Grammaire française, élémentaire, *bien* ; modèle, *très bien* ; académique, *très bien*. Préceptes littéraires, *très bien*. Lecture française, élémentaire, *assez bien* ; modèle, *plus que bien* ; académique, *très bien*. Art épistolaire, *mal*.

Pédagogie, élémentaire, *bien* ; modèle, *très bien* ; académique, *très bien*.

Arithmétique, élémentaire, *bien* ; modèle, *bien* ; académique, *très bien*. Algèbre, *très bien*. Tenue des livres : partie simple, *très faible* ; partie double, *très bien*.

Géographie élémentaire, *faible*.

Géographie et Organisation politique et administrative du Canada (modèle et académique) : *faible*.

Histoire sainte : *excellent* à tous les degrés. Histoire de l'Eglise (académique) : *assez bien*.

Histoire du Canada : *très bien* à tous les degrés. Histoire de France ; *très bien*. Histoire d'Angleterre : *bien*. Histoire ancienne et romaine : *très bien*. Histoire des Etats-Unis : *très bien*.

Ecriture : *passable*.

Lois scolaires : *très bien* à tous les degrés.

Bienséances : *bien*. Hygiène : *plus que bien*. Agriculture : *bien*. Dessin : *très faible* à tous les degrés.

Philosophie : *presque très bien*. Botanique : *très bien*. Cosmographie : *plus que bien*. Géologie : *plus que bien*. Physique : *presque bien*.

ANGLAIS :—Dictée : pour les aspirants de langue française : *très faible* ; pour les aspirants de langue anglaise : *passable*. Grammaire élémentaire : *passable* ; grammaire modèle et académique : *très faible*. Composition : *faible*.

Nous donnerons la liste des brevets pour écoles élémentaire, modèle et académique dans la prochaine livraison.

### A nos lecteurs

L'abondance des matières nous oblige de remettre au mois prochain une foule de documents importants, comme la liste des aspirants qui ont mérité leur diplôme à la dernière séance du Bureau Central, ainsi que *Le Cabinet de l'Instituteur*, comprenant la Revue mensuelle, la Chronique et la Bibliographie.

#### LIVRES DE CLASSE

On nous prie d'annoncer que les livres autrefois en vente à notre bureau, par M. H. Magnan, ont été cédés à Monsieur P. Gauvreau, libraire, 122, Côte de la montagne, Québec. On voudra bien, à l'avenir, s'adresser à M. Gauvreau pour l'achat de ces livres.

### Le testament de l'archevêque Feehan

Mgr Feehan, archevêque de Chicago, mort récemment, a laissé une fortune de \$125.000 provenant de polices d'assurance sur la vie, entr'autres, deux polices de \$25.000 chacune émises par l'Assurance mutuelle sur la vie, de New-York (*The Mutual Life Insurance Company, of New-York*).

Les dividendes accumulés sur une seule des polices s'élevaient à \$9.829.

Le vénérable prélat a partagé ses biens, provenant en partie de la *Mutual Life*, de New-York, entre ses sœurs, Mlles Kate et Anna Feehan et des œuvres d'éducation et de charité, telles que l'Académie St-Patrick, de l'avenue Park, et l'école des Travaux manuels, pour garçons, de Feehanville, l'école Ste-Marie.

Les bienfaits de l'Assurance ne sauraient être mieux démontrés.

### Constructions scolaires

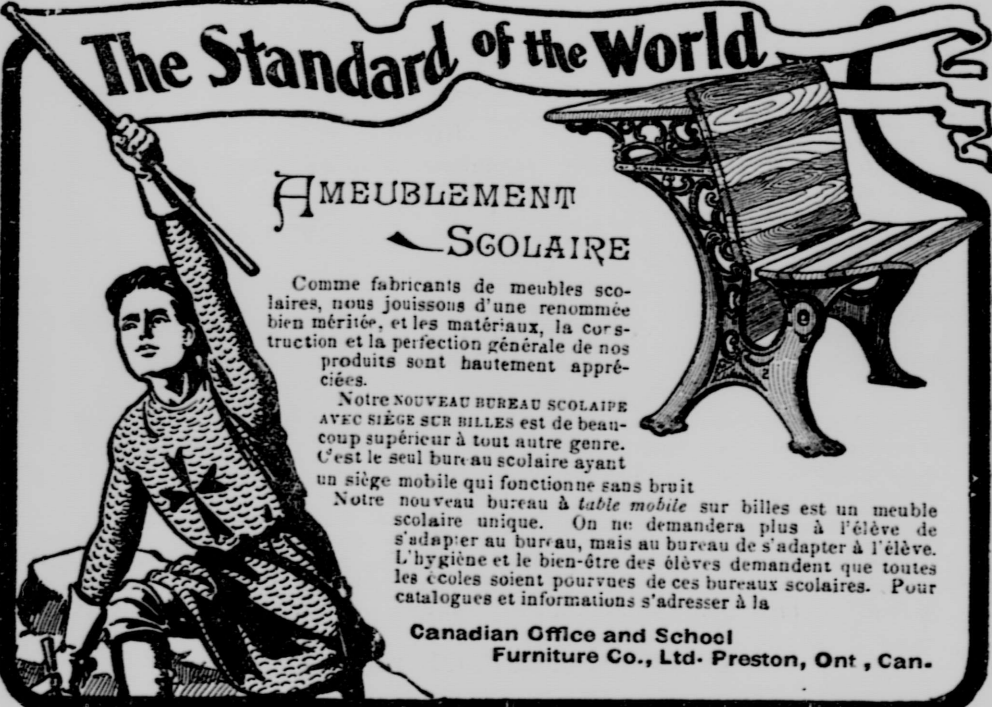
A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie*, la *ventilation*, l'*éclairage* (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinture et décorations*, (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresques, miroirs), GAUTHIER & FRÈRE ; 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus.

**The Standard of the World**

**A MEUBLEMENT  
SCOLAIRE**



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciées.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School  
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

### Références utiles

**Librairie Sainte-Anne.**— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes pour l'ouverture des classes !!

**POUR MUNICIPALITÉS :** — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

**POUR ÉCOLES :** — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Gloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, seule méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

**Ed. Marcotte.**—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

*Reliure* : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.